

Genève, le 9 novembre 1932.

L'armée assassine 13 travailleurs

Brochure éditée par l'organisation de jeunesse du Parti Socialiste Ouvrier en octobre 1982

INTRODUCTION.....	2
CHAPITRE 1.....	7
1932 : une année chaude à Zurich et Genève.....	7
Les communistes prennent d'assaut la caserne	7
La grève des monteurs en chauffage	9
L'escalade de la répression bourgeoise	11
La "gauche" louvoie	12
Nicole et l'"unité ouvrière"	13
Les anarchistes	14
Grève avortée aux Charmilles	15
Grève générale dans le bâtiment	15
CHAPITRE 2.....	17
La fusillade du 9 novembre.....	17
Une manifestation antifasciste	17
Une manifestation... comme une autre	20
... danger de mort pour la troupe ?	21
CHAPITRE 3.....	26
Grève générale ?.....	26
Contre la solidarité ouvrière: la répression	26
La nuit du 9 au 10	26
Appels à la grève générale	27
Les bureaucrates syndicaux reprennent le contrôle du mouvement	28
La grève générale à Genève	30
CHAPITRE 4.....	32
Une « revanche » électorale.....	32
Défaite sans combat	32
L'offensive bourgeoise	33
Les Assises fédérales	34
Vers la "paix du travail"	35
Le "front unique"	35
Un 1er mai unitaire à Genève ?	37
La "revanche" électorale	38

INTRODUCTION

Positions de principe de La Taupe contre la défense nationale

A BAS L'ARMÉE

"Celui qui reconnaît le principe de la nécessité d'une armée, même à la condition explicite que celle-ci joue un rôle exclusivement défensif et qu'elle soit organisée démocratiquement, ne peut lutter efficacement contre le fardeau croissant que représente le militarisme, plus particulièrement de nos jours, alors que le développement technique de l'armée repousse et modifie quotidiennement les limites de la "nécessité absolue" pour la garantie de la défense nationale. "(Robert Grimm, dirigeant du PS, 1912).

Jusqu'aux années 30, l'antimilitarisme allait de soi dans le mouvement ouvrier suisse. Les nombreuses interventions de l'armée contre des travailleurs, la militarisation forcée des fonctionnaires, les méthodes prussiennes des officiers, les expériences horribles de la première guerre mondiale ainsi que l'agitation systématique des courants révolutionnaires dans l'armée étaient à l'origine de cette attitude antimilitariste. Celle-ci fut encore renforcée par l'exemple des conseils d'ouvriers et soldats révolutionnaires qui ont conduit grâce à leurs soulèvements armés la machine de guerre russe à son effondrement et qui ont paralysé celle de l'Allemagne. Ce sont les masses laborieuses, et non quelques diplomates qui ont mis fin à la première guerre mondiale et empêché ainsi le massacre de centaines de milliers d'autres personnes. Cela constitue une leçon précieuse pour le mouvement pour la paix.

Déclin et renouveau de l'antimilitarisme

La destruction du mouvement ouvrier allemand par le nazisme en 1933, qui a entraîné un glissement général à droite en Europe, l'affaiblissement du mouvement ouvrier suisse par la crise économique mondiale, l'intégration très avancée de la social-démocratie et de la bureaucratie syndicale à l'Etat bourgeois et l'exemple effrayant du stalinisme ont fait subir de sérieux contrecoups à la volonté de lutte et à la conscience de la classe ouvrière. Au moyen de la tactique du salami, il ne fut pas difficile aux bureaucrates du PS et des syndicats de rayer de leur programme le renversement de l'Etat bourgeois et le refus de la défense nationale, ainsi que de conclure l'accord de paix du travail avec les patrons.

Vers la fin des années cinquante, l'antimilitarisme s'est à nouveau peu à peu développé au travers des luttes contre l'armement atomique. Il a rencontré un large écho dans la jeunesse dès 1968, ce qui s'est traduit d'une part par le nombre élevé d'objecteurs de conscience depuis 1969 et d'autre part dans les luttes des soldats qui connurent leur point fort vers 1972-1975. Enfin, le puissant mouvement pour la paix qui se développe depuis 2 ans en est la dernière expression. Le mouvement ouvrier - autrefois la principale force antimilitariste - en est toutefois bien à l'écart, cela malgré de fortes sympathies chez les travailleurs pour notre action. La social-démocratie soutient fermement la défense nationale, l'armée bourgeoise et les crédits militaires. Pourtant le mouvement pour la paix, c'est-à-dire nous autres jeunes antimilitaristes, ne pourra s'imposer que s'il réussit à mobiliser le mouvement ouvrier contre le militarisme.

Les trotskystes sont l'unique force à avoir toujours rejeté la défense nationale bourgeoise. C'est pour cette raison que nos camarades se sont retrouvés en prison durant la deuxième guerre mondiale. Ils furent par la suite parmi les principaux initiateurs des premiers mouvements contre les armes nucléaires. Un certain nombre d'objecteurs sont entrés plus tard à La Taupe et à la LMR/PSO. Quelques soldats jugés par la justice militaire sont membres du PSO. La Taupe et le PSO soutiennent la lutte des soldats pour leurs droits démocratiques.

Les cinq thèses suivantes expliquent notre refus de la défense nationale et de l'Armée suisse.

Une armée de classe

L'Armée suisse est une armée de classe au service de la minorité dominante et dirigée contre les travailleurs. Entre 1850 et 1970, elle est intervenue 81 fois pour le maintien de l'ordre capitaliste. Trente personnes y ont perdu la vie dont 1 policier, 1 soldat et 28 civils.

L'armée est intervenue 30 fois contre des manifestations, dont la moitié étaient des manifestations antifascistes. Et ce genre d'intervention n'appartient pas au passé. Souvenons-nous de celles dirigées contre les paysans, les Jurassiens, et la jeunesse zurichoise durant les années 60. Le Conseil fédéral en a également donné la preuve lorsqu'il a avoué, il y a trois mois, vouloir faire intervenir en cas de nécessité l'armée contre les adversaires du nucléaire. Le 1er février 1979, ce même Conseil fédéral avait déjà surpris l'opinion publique par un renforcement de "l'ordonnance au sujet de l'engagement de la troupe en vue du maintien de l'ordre". Ainsi maintenant, la troupe peut non seulement être appelée pour rétablir "l'ordre et le calme", mais aussi pour "empêcher les troubles" de manière préventive.

Lors de l'examen pédagogique des recrues en 1972, on voulut savoir si elles étaient prêtes à accomplir les tâches suivantes : "intervenir contre la distribution de tracts sur la place d'armes", "tirer des coups en l'air au-dessus de la tête de paysans en colère qui auraient érigé des barricades", "dissoudre une manifestation d'étudiants, baïonnette au canon". Les personnes interrogées avaient le choix entre les réponses suivantes : "tout à fait disposé", "disposé", "hésitant", "très hésitant" et "ne sais pas"... La bourgeoisie également est consciente que la Suisse va au devant de conflits.

L'armée est organisée et structurée de manière à remplir son rôle au service du capital. Les officiers moyens et supérieurs sont majoritairement issus de la bourgeoisie et de la classe moyenne supérieure. Ils appartiennent presque tous à un parti de droite. Ils sont tout puissants au sein de l'armée et constituent un groupe de pression très influent dans le civil. Les soldats n'ont aucune liberté d'opinion, d'expression, de réunion et d'organisation, et ils ne peuvent pas faire la grève, qui est encore appelée mutinerie à l'armée. Afin d'en faire des exécutants dociles, on a multiplié les exercices et accru le drill. Enfin la garde armée a été introduite en vue de faire disparaître les hésitations et la gêne devant l'utilisation des armes contre des civils.

Discipliner et endoctriner

Voici une autre tâche de l'Armée suisse : endoctriner et discipliner la population et surtout la jeunesse. Le fait de discipliner et d'habituer le soldat à une obéissance aveugle ne sert pas seulement au maintien de l'ordre; il va aussi dans le sens de l'intégration à une société dans laquelle les travailleurs n'ont aucun droit à la parole dans les usines et les bureaux.

C'est avec raison que l'ex-chef du Service Complémentaire Féminin décrit l'armée comme un lieu de "prise de conscience de la solidarité nationale", sous-entendu bien sûr de la paix du travail et de l'anticommunisme, sans oublier le patriotisme, le chauvinisme et sa sœur jumelle la xénophobie, le phallocratisme et la soumission à l'autorité. Cette fonction d'endoctrinement dans le sens de l'idéologie dominante s'adresse non seulement à ceux qui accomplissent leur service, mais à la population entière. Les efforts en vue de l'introduction dans les écoles d'une instruction militaire en témoignent.

L'armée d'un pays impérialiste

L'armée suisse est celle d'un pays impérialiste qui se prétend neutre et qui profite bien de cette prétendue neutralité. Au travers de ses trusts, de ses banques et de ses usines d'armement, notre bourgeoisie participe depuis longtemps à la

domination et à l'exploitation du monde. Pour cela, elle a toujours profité de la protection de l'impérialisme américain (en Amérique latine par exemple). Politiquement, notre pays agit à l'ombre des Yankees. Tout ministre social-démocrate qu'il soit, Monsieur Aubert saluait au printemps dernier "le réveil des USA" sous Reagan le fauteur de guerre. Aussi n'est-il pas étonnant que la Suisse marche sur les traces de l'OTAN : première augmentation de l'importance proportionnelle des dépenses d'armement depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, taux de croissance du budget militaire de 3 0/0, égal à celui de l'OTAN, achat de chars américains ou allemands, coordination de la stratégie militaire avec les généraux de l'OTAN, etc... Ainsi nos militaires futés croient pouvoir bénéficier de tous les avantages d'une participation à l'OTAN, sans pour autant en subir les inconvénients, en particulier être classés dans le camp impérialiste.

Sur les traces de l'OTAN

Depuis sa création, l'OTAN considère la Suisse comme faisant partie de son écran de protection, ce qui s'accorde tout à fait avec les positions défendues par la bourgeoisie suisse. Ainsi le chef de l'Etat-Major écrivait dans son rapport sur l'état et le développement de la capacité défensive de l'armée : "Une comparaison des potentiels militaires au niveau global révèle que l'Occident prend du retard et que celui-ci ne pourra pas être rattrapé avant le milieu des années 80. Les capacités élevées des forces étrangères nous contraignent notamment à renforcer notre capacité antichars, à améliorer notre défense aérienne et à augmenter la capacité de riposte de nos formations mécanisées". De même, le conseiller national radical Friedrich soulignait, en tant que président de la commission militaire du Conseil national que "nous devons éviter de devenir un point faible qui pourrait un jour susciter un raid dans la zone neutre austro-suisse et ainsi couper en deux l'OTAN" (Badener Tagblatt, 10.5.81). C'est dans ce sens que le Parlement fédéral a octroyé un crédit de 35 millions de francs à la dictature militaire qui dirige la Turquie, membre de l'OTAN. L'orateur de la fraction radicale, et chaud partisan de ce crédit, le conseiller national Hunziker s'est exprimé dans ces termes lors du débat d'entrée en matière : "compte tenu des efforts soviétiques pour détacher la Turquie de l'Europe, nous avons tout intérêt à apporter notre soutien à toute action qui pourrait contrecarrer des développements qui politiquement et stratégiquement pourraient être fatals" (Session d'été du Conseil national, en 1981).

Enfin le Conseil fédéral écrit en 1979 dans son rapport sur la politique de sécurité: "Les besoins en matières premières des nations industrielles et la situation de dépendance qui en découle accentuent la lutte pour les zones d'influence. Cette lutte se dirige vers les régions dont les réserves promettent de couvrir les besoins existants. En cas de nécessité, le recours à la force n'est pas à exclure pour assurer la satisfaction des besoins vitaux".

"Six jours de travail pour Hitler"

La deuxième guerre mondiale est l'argument le plus fort qui est toujours avancé en faveur de la défense nationale : ce serait à notre armée qu'on doit le fait d'avoir été épargnés d'une invasion par les nazis, car notre détermination et notre force de frappe auraient entraîné de trop grandes pertes pour l'envahisseur. Cette théorie est une version mensongère de l'histoire. La principale raison pour laquelle la Suisse a été épargnée par la barbarie nazie peut se résumer par cette petite phrase bien connue : "Les Suisses travaillent les six premiers jours de la semaine pour l'Allemagne d'Hitler, et le septième jour, ils prient pour les Alliés" :

a) Les usines d'armement (et d'autres aussi) produisaient à 100 0/0 de leurs capacités pour les puissances de l'Axe, l'Allemagne et l'Italie. Entre 1939 et 1945, ce sont pour pas moins de 810 millions de francs d'armes qui ont été exportées avant tout vers l'Allemagne (source: Statistiques du commerce extérieur suisse).

b) Les axes ferroviaires Nord-Sud (Gothard, Loetschberg-Simplon) ont été utilisés "jusqu'à épuisement" par l'industrie de guerre d'Hitler et de Mussolini (conseiller aux Etats E.

Löpfe-Benz, dans une lettre du 1.9.41). En 1941, un million de tonnes de marchandises ont été chargées sur 32'000 trains de trente wagons transitant par la Suisse, et cela dans le port de Gênes seulement (Bonjour : La neutralité suisse).

c) Entre 1940 et 1944, la Suisse a octroyé un crédit de plus d'un milliard à l'Allemagne, ce qui signifie que les nazis n'avaient plus à payer toute une série de produits. Le journaliste réactionnaire Paul Schmid-Amman en cite un exemple éclatant dans ses mémoires : "En automne 1940, au marché aux taureaux à Coire, je fus moi-même le témoin de la conduite d'une commission d'achat allemande; j'ai vu ces messieurs se comporter de manière arrogante, choisir les plus belles bêtes et donner l'ordre de les expédier en Allemagne, en laissant à nos autorités le soin de payer". Christian Schmid-Blaser, industriel multimillionnaire et ami intime de Mussolini évoquait en mai 1940 une raison supplémentaire pour épargner la Suisse : les dépôts bancaires importants des nazis en Suisse.

Les nazis n'ont pas attaqué la Suisse parce qu'ils avaient besoin de ""notre" pays comme place de production, source de crédits et pour ses voies de communications.

L'ambassadeur allemand en Suisse, Carl Otto Köcher, écrivait le 27.8.42 au secrétaire d'Etat allemand: "*La production suisse est d'une telle importance pour les besoins de nos forces armées que nous devons tout entreprendre pour laisser fonctionner cette industrie sans les moindres troubles*".

La peur devant les travailleurs avec ou sans uniforme

Dans un ouvrage publié récemment par le bourgeois Hans Rudolf Fuhrer et intitulé "*L'espionnage en Suisse. Les services secrets allemands contre la Suisse durant la deuxième guerre mondiale, 1939-1945*", il ressort clairement que les nazis ne craignaient ni le Conseil fédéral ni la plupart des officiers. L'ambiance antifasciste de la population les préoccupait bien davantage.

Ainsi les nazis exigèrent du Conseil fédéral d'être neutre et de faire de réels efforts afin d'imposer dans la vie publique les obligations qui en résultaient : censure de la presse, interdiction des partis de gauche.

Au sein de l'Etat-Major, et contrairement aux soldats, l'état d'esprit était favorable aux Allemands. Afin d'éviter des propos orduriers envers Hitler, l'armée a même publié un décret qui prévoyait des peines sévères en cas d'injure envers des chefs d'Etat étrangers.

Le général Guisan confirme ces observations dans son "*Rapport à l'Assemblée fédérale sur le service actif de 1939 à 1945*". I I donne une bien mauvaise image du corps des officiers suisses : "L'équipe que je rencontrai aux postes de commandement d'unités comportait de toute évidence des chefs incapables de soutenir une campagne, soit qu'ils aient déjà été atteints d'un mal irréversible, soit qu'ils fussent déjà usés et donc peu capables de supporter les efforts d'un combat militaire moderne".

Quant à l'attitude de la bourgeoisie, à laquelle appartenaient tous les officiers, après la défaite française en été 1940, le général Guisan fait la remarque suivante : "Ceux qui sont partis sont surtout des gens qui possédaient une voiture. On comprend donc aisément les réactions des soldats plus démunis envers ceux qui disposaient de moyens pour se mettre à l'abri".

Jusqu'au tournant de la guerre à Stalingrad en 1942, les tendances à l'adaptation étaient encore plus fortes à l'intérieur de la bourgeoisie que parmi les officiers. Etant donné que Hitler garantissait des conditions d'exploitation de rêve aux capitalistes, il était bien plus intéressant pour eux de collaborer au lieu de risquer la destruction de leurs biens par une politique de défense patriotique. Et lorsque les nazis craignaient qu'en cas d'invasion les usines d'armement et les voies de communications partent en fumée, ils ne voyaient pas venir ce danger de Monsieur Bührle ou du Conseil fédéral, mais des travailleurs, avec ou sans uniforme. Car si les nazis avaient attaqué la Suisse, les soldats se seraient battus, alors que le corps d'officiers, qui tenait l'armée et la défense nationale en main, aurait capitulé, comme en France, et aurait trahi ainsi la défense du peuple suisse.

Guerre civile en Europe

Les officiers vont faire preuve de davantage de détermination à l'égard de l'ennemi après la seconde guerre mondiale. Preuve en est la force de frappe

qualitativement supérieure que l'armée suisse possède au début de la guerre froide. La propagande anticommuniste qui présente l'URSS comme une menace pour la sécurité de l'Occident a pourtant un point faible : elle contredit la réalité. Car en effet, si le Pacte de Varsovie a une politique très active et très répressive dans la zone d'influence du Kremlin, il a par contre, et contrairement aux USA, une attitude très défensive au niveau mondial. En fait, le Pacte de Varsovie et le développement de la bombe atomique soviétique sont des réactions défensives à la création de l'OTAN et aux bombardements sur Hiroshima et Nagasaki, qui n'étaient en réalité que des mises en garde à l'Union soviétique. Le développement de nouveaux systèmes d'armement et la course aux armements ont toujours été impulsés par les USA; la bombe à neutrons en est l'exemple le plus récent.

Dans les faits, l'armée suisse se prépare à autre chose, dans le cadre de sa collaboration avec l'OTAN. Le brigadier Schuler le déclarait ouvertement et franchement dans l'ASMZ (Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift) : "L'idée générale d'une attaque militaire venant de l'Est doit s'effacer devant le danger bien plus aigu de la guerre révolutionnaire. L'attaque de grand style venu de l'Est n'a pas eu lieu depuis trente ans, et elle n'aura pas lieu dans le futur, car le fait de rechercher un tel conflit contredit la doctrine léniniste. Les conflits possibles en Europe auront les traits d'une guerre révolutionnaire. La guerre civile en Europe ne deviendra aiguë qu'à la suite d'une grande crise économique". Cette crise économique grave, les conflits sociaux et politiques qui lui sont liés et la possibilité d'une guerre civile dépassant les frontières sont devenus très réalistes. La question du rôle de l'armée suisse doit être considérée à partir de ces données.

Antimilitarisme et socialisme

Nos camarades trotskystes ne s'opposaient pas au fait que la classe ouvrière ait recours à la défense armée contre les nazis. Mais dans l'intérêt de cette lutte contre les nazis, ils refusaient de faire confiance à l'armée, au corps des officiers, au Conseil fédéral, bref à la bourgeoisie. Ils continuaient à s'opposer à une défense nationale qui était bien plus une défense des usines Bührle, des coffres-forts du Crédit Suisse et de la propriété d'une minorité très riche qui faisait des affaires en or avec les nazis.

Nous soutenons par contre la défense nationale à Cuba et au Nicaragua contre les USA, car les travailleurs et les paysans défendent un pays qui leur appartient vraiment.

Nous partageons avec les pacifistes la volonté de construire un monde sans armes, sans armées et sans guerre. Mais nous ne pensons pas que cela sera possible aussi longtemps que subsisteront les classes sociales, l'oppression et l'exploitation. Seul un monde sans classes, autogéré, démocratique et socialiste saura se passer des armes. Et étant donné que les capitalistes, armés jusqu'aux dents, se battent avec tous les moyens contre leur expropriation, demain en Europe comme ils le font aujourd'hui en Amérique centrale, nous considérons qu'il est important d'être le grain de sable au sein de l'armée, qui en organisant les soldats, permet de bloquer les interventions de la troupe contre des jeunes ou des travailleurs.

Pour conclure cet avant-propos, voici un extrait du plaidoyer d'une recrue membre de La Taube qui a été jugée en juin 1975 par la justice militaire à cause d'un journal de caserne : "Je suis un activiste antimilitariste, car je me bats pour le socialisme. Je suis socialiste car je suis persuadé qu'il est possible de construire un monde dans lequel il n'y a pas de classes, dans lequel la liberté, la justice et l'épanouissement personnel ne sont pas des slogans ou le privilège d'une minorité; un monde dans lequel il n'y aura plus d'armée parce qu'il n'y aura plus d'opresseurs qui auront à protéger leurs privilèges devant les opprimés".

Chapitre 1

1932 : une année chaude à Zurich et Genève

Au début des années 30, les commentateurs politiques 'bourgeois s'accordent pour considérer que le Parti Socialiste Suisse est le principal parti de "l'opposition". II semble bien, en effet, qu'à Genève en novembre 1932, le Parti Socialiste est le premier visé par la répression de l'Etat bourgeois.

Or, ce serait accrédiiter une vision passablement déformée ¹ de la réalité politique à cette époque, que de parler des persécutions subies par le P.S.G., en laissant complètement dans l'ombre les événements de janvier et juin 1932 à Zurich, au cours desquels ce sont les dirigeants socialistes eux-mêmes qui ordonnent la répression sanglante d'une manifestation anti-militariste, puis d'une "grève sauvage".

Il faut se souvenir que Zurich regroupe depuis le début du siècle un des prolétariats les plus nombreux et les plus combatifs de Suisse. Les ouvriers zurichois seront très actifs durant les années précédentes 1918. Leurs grèves et leurs manifestations seront les moteurs de la grève générale de 1918. En 1921, les ouvriers zurichois seront nombreux à rejoindre le Parti communiste qui vient d'être créé. Les communistes zurichois seront d'ailleurs à la tête de nombreuses sections syndicales - notamment la section de la FTMH - avant que les bureaucrates syndicaux ne les expulsent.

Les communistes prennent d'assaut la caserne

Samedi 23 janvier 1932, en fin de journée, une manifestation rassemble militants et sympathisants communistes zurichois devant la caserne de la Sihl; le mot d'ordre sous lequel elle est placée : "contre la justice militaire fasciste", en guise de protestation contre une peine de dix jours d'arrêts infligés à deux soldats communistes, qui avaient participé, en uniforme, à un défilé de leur Parti. ²

Des mesures de police pour contenir cette manifestation ont été prises conjointement par la Municipalité (socialiste) et par le Conseil d'Etat (à majorité bourgeoise, mais deux socialistes en font partie) zurichois. La Gendarmerie cantonale se charge de protéger la caserne, la police municipale les rues avoisinantes. La manifestation, qui rassemble 2 000 personnes ³, défile dans la Militärstrasse, en scandant des appels à la libération des deux soldats. A la foule massée devant le portail de la caserne, les dirigeants communistes proposent de revendiquer directement au commandant du poste de la police cantonale, installé dans la caserne, la mise en liberté des soldats qui, depuis le matin, ont entamé une grève de la faim. Les deux guérites placées à l'entrée sont empoignées par les manifestants, et utilisées comme bélier contre la grille du portail. Au moment où la grille cède, les gendarmes, 'a travers les vitres du poste de garde, ouvrent le feu sur les manifestants. Environ 60 coups de revolver font 4 blessés, dont 2 grièvement, parmi lesquels un enfant de 15 ans, allant faire des achats... Quelques minutes plus tard, la police municipale arrive sur les lieux, déblaye la place, arrête quelques manifestants, sans rencontrer beaucoup de résistance.

¹ Vision adoptée par le B.A.M., Base Antimilitariste, à Genève en 1972, dans une petite brochure sur la fusillade du 9 novembre 1932.

² Il faut noter qu'à l'heure actuelle, il est toujours interdit à un soldat de participer à une manifestation en uniforme, interdiction encore renforcée par le dernier règlement de service, le RS 80. Une manière comme une autre de maintenir aussi grande que possible la séparation entre travailleurs et travailleurs sous l'uniforme.

³ 1 000 selon la police, 2 000 selon la NZZ, 5 000 selon le P.C. ... 300 selon la presse socialiste, qui considère la foule présente comme une simple foule de curieux agglomérés sur les trottoirs...

Le lundi soir, à l'appel des communistes, la Place Helvetia est couverte de monde (environ 5 000 personnes). Plusieurs orateurs dénoncent la fusillade, dont Müller, conseiller national, qui déclare, selon la presse bourgeoise "qu'à l'avenir, le prolétariat luttera contre la force armée de la police avec les mêmes moyens dont celle-ci dispose". Le chef de la "garde ouvrière de protection" du Parti invite les citoyens astreints au service militaire à s'organiser pour combattre le "drill" pratiqué dans les casernes. Le Conseil municipal avait prononcé l'interdiction de défiler, mais la plupart des manifestants passent outre à l'interdiction, et se déplacent dans les quartiers industriels, jusqu'à la Place Roentgen. Voulant poursuivre jusqu'à la gare, ils sont bloqués sur le pont de la Zollstrasse par la police municipale, qui obtient la dispersion.

A la suite de cette fusillade et des manifestations de mécontentement populaire, la presse social-démocrate se trouve très embarrassée. Les gendarmes qui ont tiré ne se trouvent pas directement sous les ordres d'un chef de département socialiste, mais deux conseillers d'Etat socialistes font quand même partie du gouvernement. Les communistes hurlent au "social-fascisme". A partir de 1929, les partis communistes, sous la direction de Staline, affirmèrent que les partis socialistes ne représentaient plus que l'aile gauche du fascisme. En conséquence toute action commune avec les partis socialistes et les ouvriers qui se reconnaissaient en eux devenait évidemment impossible. Cette politique suicidaire fut plus particulièrement appliquée par le Parti communiste allemand, ce qui eut pour effet de laisser les ouvriers allemands divisés et impuissants face à la montée du nazisme. Les premiers jours, la presse socialiste commente à peine l'évènement, en se retranchant derrière l'attitude "exemplaire" de la police municipale socialiste, qui par deux fois, est intervenue...

*... "évidemment avec d'autres méthodes que celles appliquées par la police cantonale. (...) Ce qui prouve bien qu'avec un peu de doigté, une police peut faire facilement son travail, alors qu'une autre, qui n'a que le revolver et la matraque à la main, réussit juste à provoquer des troubles".*⁴

Après avoir démontré que la social-démocratie était prête à défendre "plus efficacement" l'Etat et l'ordre bourgeois que la bourgeoisie elle-même, la presse socialiste évite l'affaire. Quelques jours plus tard, la démagogie reprend ses droits dans les colonnes de la "gauche" du Parti : le Droit du Peuple et le Travail publient le compte-rendu d'une conférence du Conseiller d'Etat zurichois Sigg, avec les commentaires suivants :

"A Zürich se dessine au sein des masses ouvrières un irrésistible courant vers l'unité prolétarienne dans un but nettement révolutionnaire. (...) Ce fut un plaisir d'entendre le camarade Sigg critiquer ouvertement et courageusement certaines tendances données au Parti Socialiste au cours de ces dernières années".

La "gauche" considère ainsi qu'elle a un allié au Conseil d'Etat zurichois, ce Conseil d'Etat qui vient à peine de faire tirer sur les ouvriers. A la fin du mois de février, Nicole et Dicker, au nom du Parti Socialiste Genevois, demandent la convocation du Comité Central du Parti. Serait-ce pour discuter des évènements de janvier ? Non, la "gauche" se tait là-dessus. Elle réclame que le Parti fasse le point sur la "trahison" de la IIe Internationale et discute du rapprochement avec l'Internationale Communiste et l'Union Soviétique...

Aux élections des 16-17 avril à Zurich, les deux conseillers d'Etat (Pfister et Sigg) socialistes sont réélus. Mais le Parti perd 8 sièges au Grand Conseil (recul de 85 à 77), tandis que le P.C. en obtient 6. Nicole analyse cette défaite électorale, et l'attribue au "caractère réformiste accentué" que le mouvement ouvrier, Parti et syndicats, a pris à Zurich, depuis l'installation dans cette ville du Secrétariat de la IIe Internationale. La politique de négociation et de collaboration des fédérations syndicales, qui n'empêche ni la baisse des salaires, ni le chômage, provoque un découragement, une "dépression morale" chez les ouvriers, qui ne peut qu'accentuer ce qu'il appelle la "stagnation du socialisme".

⁴ DdP., 25 janvier 1932.

Le 25 avril, après l'élection de Hindenburg ⁵, soutenue par la social-démocratie allemande, il s'écrie :

"L'Internationale socialiste comprendra-t-elle le signe des temps ?"

La grève des monteurs en chauffage

Au début du mois de mai éclate la grève des monteurs en chauffage zurichoïse. Ils refusent l'application de la convention collective signée près de trois ans auparavant pour toute la branche, qui comportait "l'échelle mobile des salaires". Les monteurs en chauffage zurichoïse s'étaient d'ailleurs opposés à cette convention lorsqu'elle fut signée.

En période de crise, évidemment, l'échelle mobile des salaires s'applique plutôt dans le sens de la baisse. Dès le début, la FOMH entérine la baisse des salaires horaires de 12 cts ⁶ que réclame le patronat. Elle dénonce la grève, car les travailleurs et leurs syndicats doivent... respecter les conventions signées, même dans leurs applications défavorables... ⁷. Les poseurs de parquets et la section zurichoïse de la FOBB, par contre, apportent leur soutien aux 450 monteurs en chauffage en grève. Des piquets de grève sont organisés contre les "jaunes" qu'encourage le syndicat.

Dès son déclenchement, la FOMH mène campagne contre cette grève, en accusant les communistes de s'en être emparé dans le seul but de nuire aux syndicats, en risquant de réduire à néant les avantages particulièrement élevés que la convention de 1929 accordait aux monteurs en chauffage.

Le Parti Communiste zurichoïse, en effet, s'est fait l'artisan de la solidarité autour de cette grève, et ses militants participent activement à tous les piquets de grève, meetings, assemblées.

Des détachements de 50 à 70 grévistes se chargent de déloger les ouvriers qui ont repris leur travail sur les divers chantiers. Parfois, ils s'attaquent à des groupes de policiers, que les patrons ont fait placer devant les chantiers. Des bagarres se produisent, auxquelles se mêlent les patrons eux-mêmes. Elles se soldent toujours par des arrestations.

La bourgeoisie est ulcérée par cette grève. Le patronat du chauffage propose de réduire la baisse de 12 à 5 cts. Les grévistes refusent. La bourgeoisie réclame l'arrestation des "chefs du mouvement", les trois grévistes membres du P.C. La NZZ écrit:

"Il ne faudra pas s'étonner si un jour les revolvers dont sont armés les représentants de la force publique ne revêtent plus seulement le caractère d'un objet décoratif. ⁸"

A ces directives non dissimulées de la bourgeoisie, le Parti Socialiste zurichoïse s'empresse d'obéir. La journée du 15 juin ayant débuté par des bagarres entre grévistes et jaunes, qui se soldent par deux blessés et six arrestations, la Municipalité socialiste de Zurich décide d'interdire toute manifestation, tout attroupement de rue. C'est évidemment la mesure la plus efficace pour briser la grève, car, sous la pression de la FOMH, nombre de travailleurs hésitants sont poussés à la reprise du travail, et les piquets de grève constituent la seule possibilité d'empêcher l'effritement de la grève.

⁵ Ancien officier de l'armée prussienne durant la première guerre mondiale, Hindenburg fut président de la république allemande durant toutes les années 20. En 1932, il est réélu contre Hitler.

⁶ Dans l'ensemble, la crise économique des années 30 a eu pour effet, en Suisse, de réduire d'au moins 30 0/0 le niveau de vie pour la classe ouvrière.

⁷ "Si nous demandons de la part des patrons le respect de toutes les dispositions favorables aux ouvriers, nous devons, de notre côté, respecter aussi les dispositions qui nous sont moins favorables".

⁸ Lutte Syndicale, 2 juillet 1932. Cité dans FAL, 14 juin 1932.

Malgré cette interdiction - et aussi pour protester contre cette interdiction - plusieurs milliers de travailleurs répondent à l'appel des grévistes et du Parti Communiste, pour la soirée du 15 sur la Place Helvétia. Dans les rues avoisinantes, les policiers, dirigés par le "socialiste" Wiesendanger, essaient de faire refluer la foule, et bientôt, utilisent les matraques. Des nombreux chantiers qui jalonnent ces rues, les manifestants extraient des pierres, des planches, qu'ils transportent dans les maisons, et lâchent sur les policiers en action. La réaction est immédiate : la police ouvre le feu. Plusieurs centaines de coups de feu, jusque tard dans la nuit, font deux morts et plus de trente blessés. Le lendemain soir, une nouvelle manifestation réunit une foule énorme, malgré le maintien de l'interdiction de manifester. Les leaders du Parti Communiste Züsli et Bodenmann, prennent la parole, et leurs invectives contre la police et la social-démocratie sont reprises par la foule, qui défile jusqu'à la Place Röntgen. La dispersion intervient sans que la police n'ait à intervenir brutalement.

Mais dès le 16 juin, une campagne de répression est entreprise, qui vise essentiellement les dirigeants, les locaux et la presse du Parti Communiste. Dans la nuit du 15 au 16 juin, à peine la manifestation est-elle terminée, que la police perquisitionne le secrétariat du P.C.S. Des documents sont saisis, et au total, 65 personnes arrêtées, dont 18 étrangers. Karl Mayer, rédacteur responsable du "Kämpfer", organe du P.C., est arrêté pour avoir publié l'appel à la manifestation du mercredi 15.

Le 17 juin, le "Kämpfer" est saisi, il ne reparait qu'une semaine plus tard, sous la promesse de ne pas laisser passer d'articles "contraires aux lois". Les dirigeants qui n'ont pas été arrêtés immédiatement, Züsli, Fluck, Bodenmann, etc., se livrent quelques jours plus tard.

Le 19 juin, la foule, qui assiste aux obsèques d'une des victimes de la fusillade, est dispersée brutalement par la police. Pourtant, malgré l'ampleur de cette répression, la grève des monteurs en chauffage se poursuit.

Wiesendanger et la Municipalité prennent des mesures, d'entente avec le Département Militaire fédéral, pour améliorer l'équipement militaire de la police zurichoise. Le DMF envoie une cargaison de fusils-mitrailleurs (qui ne seront rendus que plusieurs semaines plus tard).

Durant ces événements, le Conseil Municipal de la ville de Saint-Gall interdit tout piquet de grève et toute manifestation de rue. Ces mesures s'adressent aux 550 grévistes du bâtiment, qui ont entamé une lutte très dure à Saint-Gall, à l'instar des monteurs en chauffage zurichois, et plus tard, de la FOBB genevoise.

La grève n'aboutit pas, et les ouvriers reprennent leur travail avec une baisse de salaire de 5 0/0. Ce n'est qu'au lendemain de la fin de la grève des monteurs en chauffage que le Conseil Communal zurichois rétablit la liberté de manifester dans la ville, et libère les dirigeants communistes.

En octobre, une émeute spectaculaire éclate à Fribourg. Cet événement n'a qu'une signification politique secondaire, mais il contribue certainement à renforcer le climat d'incertitude et de peur de la bourgeoisie suisse à l'égard des explosions de colère des masses ouvrières aiguillonnées par l'aggravation de la crise. Le fait qu'une telle "émeute" puisse éclater à Fribourg, où les organisations ouvrières ne sont guère implantées, a de quoi troubler plus d'un chef de département de justice et police...

Un samedi, sur la Place de la Gare à Fribourg, au milieu de la foule, deux soldats sont arrêtés, pour mauvaise tenue. La plupart des personnes présentes sur la place réagissent spontanément, en agressant les policiers et officiers venus arrêter les deux soldats. Intervention immédiate d'un détachement de gendarmes qui arrêtent, au hasard, une quinzaine de manifestants. Le bruit se répand dans la ville, et peu après, une foule énorme, parmi laquelle quelques militants communistes fribourgeois, se rassemble devant le poste de gendarmerie, où sont enfermées les personnes arrêtées. Elle réclame la libération des détenus, et ne l'obtenant pas, envahit le poste : bagarres, matraquages, mais le commandant de police se refuse à faire tirer sur la foule ! Les détenus sont libérés par les manifestants, qui se dispersent bientôt...

L'escalade de la répression bourgeoise

La fusillade du 15-16 juin 1932 à Zurich constitue une étape dans l'évolution de la position de la bourgeoisie face à la crise. La position de la NZZ à la veille de ces événements illustre l'inquiétude grandissante du capital financier, pour qui les moyens "traditionnels" de la répression restent impropres à faire céder les ouvriers. En Suisse - comme dans le reste de l'Europe et aux USA - l'abaissement radical du niveau de vie de la classe ouvrière représente pour la bourgeoisie l'unique possibilité pour sortir de la crise. Il reste encore possible d'obtenir l'assentiment de la social-démocratie et des syndicats. Et ceux-ci ont une marge de manœuvre suffisante, tant que du moins la "gauche" socialiste ne modifie pas le rapport de force entre la base ouvrière combative de ces organisations, et leur sommet. La possible modification de ce rapport de force constitue l'enjeu politique fondamental de la tentative de grève générale de novembre 1932.

A chaque crise, la bourgeoisie n'est prête à aucun compromis, et cherche à abaisser les salaires aussi bas que possible. Dans une telle situation, il n'y a plus d'espace pour des compromis. Pour le mouvement ouvrier il ne reste que l'alternative d'accepter les mesures de la bourgeoisie (ce qui signifie des baisses de salaire et un démontage social massifs) ou de mener un combat sans compromis contre le système économique qui a produit la crise. La droite du P.S. et la bureaucratie syndicale ont choisi dès le début la première possibilité. La gauche du P.S. et Nicole utilisent la radicalisation croissante des masses pour tenir un discours radical. Mais comme le montreront les événements, ces paroles ne seront pas suivies par des actes.

Et le syndicat le plus important, la FOMH, montre également sa bonne volonté pour accepter totalement les mesures que la bourgeoisie propose pour défendre ses profits. Cela est particulièrement clair dans l'industrie horlogère, au sujet de laquelle le journal de la FOMH écrit:

*"... le but fondamental est le maintien de l'horlogerie en Suisse. (...) Les ouvriers ont un grand intérêt, un intérêt primordial au maintien de l'industrie horlogère au pays, et un intérêt tout aussi pressant au maintien de l'ordre, d'obtenir davantage de sécurité. (...) L'attitude des ouvriers est donc clairement indiquée en face de la réorganisation de l'industrie horlogère : c'est de l'appuyer fortement contre tous ses détracteurs. "*⁹

Il reste pourtant une raison de s'inquiéter pour la bourgeoisie. Et c'est l'attitude ambiguë d'une partie de la social-démocratie. La "gauche nicoliste" désapprouve en effet l'intervention armée de policiers socialistes contre des ouvriers en lutte. Et la bourgeoisie craint vraisemblablement que Léon Nicole crée une aile gauche assez puissante pour forcer le Parti Socialiste à opérer une remise en question de sa position de collaboration de classe. Nicole pourrait aussi réaliser le front commun avec "l'extrême gauche", ce qui ne serait pas sans conséquence sur les luttes dans les entreprises elles-mêmes. Et c'est une véritable campagne de dénigrement qui est entamée par la presse de droite, tout comme par la presse de la FOMH. La Gazette de Lausanne et la Lutte Syndicale dénoncent toutes deux en Léon Nicole un "bolchevique camouflé", et cette caractérisation vise clairement à le désigner aux yeux du Parti comme un élément à mettre en quarantaine. Les secrétaires centraux de la FOMH réclament purement et simplement son exclusion. Nicole, par son attitude et sa politique les mois suivants, démontre qu'il ne mérite pas cet épithète. Certes, son ambition électorale effrénée le pousse à soutenir démagogiquement les revendications plus "à gauche" des masses d'électeurs socialistes.

Mais cela ne signifie pas qu'il désire faire aboutir les luttes pour ces revendications. Plus habile que la plupart des "chefs" socialistes de l'époque, il parvient avec aisance à remporter une des plus grandes victoires électorales du Parti Socialiste, par l'installation de quatre - sur sept - conseillers d'Etat socialistes

⁹ Lutte Syndicale, 20 août 1932 : Achille GrosPierre. Voir encore l'article du 27 août.

au gouvernement genevois, exactement un an après le massacre de novembre 1932...

Nicole donnera quelques frissons à la bourgeoisie suisse (et genevoise surtout), mais surtout, il donnera une "bonne leçon" de démagogie aux dirigeants réformistes.

La "gauche" louvoie

Après la fusillade des 15 et 16 juin, si Nicole avait réellement l'intention de dénoncer les dirigeants du Parti socialiste zurichois, il aurait eu une audience certaine, et la possibilité de rassembler une large opposition... Ces suppositions ne tiennent pas compte de la véritable nature de la "gauche" socialiste qui n'est qu'une variante plus audacieuse de "l'opportunisme" du P.S.S., au sens où elle n'hésite jamais à prendre les positions les plus contradictoires, pourvu qu'elle puisse conserver intacte son audience électorale.

Tout d'abord, le Travail et le Droit du Peuple ne commentent pas les événements du 15-16 juin. Ce n'est que le 20 juin, après la séance du Comité central du Parti que Nicole laisse à peine entrevoir sa position. Elle est pleinement conforme à la prise de position du Volksrecht zurichois, qui écrit :

"Lénine et Trotsky, dans des circonstances semblables, ont réussi à exterminer ce genre de personnes de tendance ultra-gauche, syndicaliste et anarchiste. Ils réprimèrent ces putschistes sans ménagement et de façon sanglante."

Nicole, lui, prétend que la Municipalité de Zurich a été obligée d'intervenir, à cause de la défaillance du syndicat des monteurs,

"contre des éléments qui n'ont rien de commun avec le mouvement ouvrier. Ce sont des éléments contre lesquels un Lénine ou un Trotsky avaient eux aussi agi avec la plus grande rigueur." ¹⁰

Trotsky, exilé en Turquie, alerté par des militants de "l'Opposition de gauche" ¹¹ zurichoise, répond aussitôt à ce type d'arguments dans une "lettre ouverte aux ouvriers zurichois", distribuée à la fin du mois de juin, sous forme de tract ¹²

Intrigués par l'attitude de Nicole et le peu d'information parue sur ces événements dans les deux journaux socialistes de Lausanne et de Genève, les lecteurs écrivent à Nicole. Il leur répond qu'avant de publier ses propres commentaires, il tenait à "être informé aussi exactement que possible..."

Une semaine après la fusillade, il commence à donner sa position : la FOMH a eu tort de ne pas soutenir les grévistes en lutte contre la baisse des salaires, et c'est de là, dit-il, que tout le mal est parti. La Municipalité socialiste a eu également tort d'interdire toute manifestation de rue. C'était prendre parti "implicitement" contre la grève, et laisser la part belle aux communistes. Pour lui, il n'est pas trop tard pour réparer les erreurs, et face au fascisme, en Suisse comme en Allemagne, "l'unité ouvrière ne peut plus attendre"...

Le désaveu, si tardif, ne provoque pas moins une vive réaction chez les dirigeants suisses allemands. Le Volksrecht notamment, attaque Nicole, le traite d'hypocrite, ¹³ de "bolchevique camouflé". Il se défend dans plusieurs articles dans lesquels, entre autres, il traite les dirigeants "de bureaucrates" à la tête de syndicats "qui se sont peu à peu transformés en organes payeurs des indemnités de

¹⁰ DdP, 20 juin 1932.

¹¹ A partir du milieu des années 20, les militants communistes opposés à la politique de Staline et à la bureaucratisation croissante du parti, se sont regroupés, d'abord en URSS, puis partout ailleurs, en une "Opposition de gauche". Jusqu'en 1933, l'Opposition de gauche se bat dans l'Internationale communiste. Mais suite aux effets catastrophiques de la politique du "social-fascisme" en Allemagne, ses militants décident de créer une nouvelle organisation : La IVème Internationale.

¹² "La lettre aux ouvriers zurichois", publiée dans La Brèche, No 49, 23.6.72.

¹³ Parce qu'il s'est tu à la séance du C.C., alors que le sujet avait été abordé.

chômage, dont une grande partie des montants est fournie par les pouvoirs publics".

Il est significatif de voir que Nicole, qui s'est prudemment tu au lendemain des événements, alors que leur signification ne pouvait lui échapper, réagit d'autant plus violemment lorsqu'il est attaqué personnellement.

De leur côté, les communistes, dans leur presse (Kämpfer, Basler Vorwärts, Drapeau Rouge), dénoncent la politique du P.S.S. Face à la critique du P.C.S., que fait Nicole ? Il défend le Parti; il s'appuie sur l'expérience allemande, notamment les nombreux cas où les communistes se sont faits les "briseurs de l'unité", par leur refus de travailler conjointement avec les ouvriers sociaux-démocrates. Ainsi, dit-il, les communistes placent leur Parti au-dessus des intérêts de la classe ouvrière. Cette critique s'adresse au sectarisme ultra-gauche du K.P.D. allemand, mais les "méthodes communistes, et celles socialistes, peuvent être utiles chacune dans des circonstances différentes". Il suffit que chacun se mette d'accord au moment voulu... Par une jolie pirouette, Nicole croit se tirer d'affaire, en évitant de faire le bilan de la politique de son propre parti durant les événements de juin.

Nicole et l'"unité ouvrière"

Toute la situation politique genevoise est dominée par la politique de Léon Nicole, chef incontesté du Parti Socialiste genevois, dont l'audience, à travers le Droit du Peuple lausannois, s'étend sur une partie de la Suisse romande, Vaud et Valais notamment. A tel point que, exclu du Parti en 1939, il entraîne avec lui dans la Fédération socialiste suisse la majorité de ces sections.

La personnalité de Nicole n'explique pas tout. Ses dons d'orateur, sa démagogie, sont peut-être capables de faire entrevoir aux masses ouvrières socialistes, durant quelques instants, une solution "radicale" à leurs problèmes immédiats. Mais la démagogie n'est rien, si elle ne repose pas sur une situation objective, qui est non seulement celle de la crise, de la difficulté de se loger et de se nourrir, mais encore celle d'une combativité ouvrière qui n'a pas son pareil, hormis à Zurich, dans toute la Suisse.

Certes, Nicole est dénoncé par les communistes et leur Drapeau Rouge hebdomadaire. Mais cette dénonciation repose plus sur la nécessité d'illustrer la théorie - imposée d'en haut - du "social-fascisme", que sur une réelle compréhension par les communistes du rôle que joue Nicole à Genève et en Suisse. Par ailleurs, le Parti Communiste à Genève se trouve dans un état de faiblesse chronique. Seuls les passages épisodiques de Humbert-Droz lui donneront une certaine capacité d'initiative, comme au lendemain immédiat du massacre de novembre. Malgré les désirs sincères des dirigeants, dont Humbert-Droz, de réaliser le "front unique" avec le P.S.G. de Nicole, le Parti Communiste genevois est forcé sur l'intervention directe du Komintern¹⁴, de renoncer à cette politique. Ce qui ne peut que convenir parfaitement à Nicole. Avocat à tout crin de l'"unité ouvrière", de la fraternisation entre les "membres de la même classe", dans sa presse, dans les sphères dirigeantes du Parti, dans ses discours, durant les meetings et manifestations, il est placé par les directives moscovites dans une situation fort commode, car il apparaît comme le seul réel partisan de l'unité; car rien ne causerait plus d'embarras à Léon Nicole, que de se trouver face à une proposition de front unique venant du P.C. L'accepter, ce serait risquer de rompre avec le P.S.S., ce serait être obligé de mettre quelque peu en pratique ce qu'il ne conçoit jusqu'alors qu'en paroles : une lutte réelle contre les salaires, le rejet de "l'impôt fédéral de crise", etc.

Le prestige de Nicole auprès des ouvriers genevois et lausannois, qui dépasse de loin celui des autres dirigeants socialistes, provient essentiellement du fait qu'il réclame avec véhémence la fin de la division entre réformistes et "révolutionnaires", entre socialistes et

¹⁴ Nom pour "Internationale communiste".

communistes. Et il s'appuie avec force sur l'expérience allemande, qui prend un cours si désastreux en 1932.

Pour les ouvriers qui écoutent Nicole, la promesse d'une "révolution sociale" se confond avec le désir vague, mais fort, de "l'unité ouvrière", qui correspond aux aspirations les plus simples et les plus répandues du prolétariat européen. Dans toute l'Europe de 1932, le problème est le même : le prolétariat comprend que la crise n'est pas un "accident de parcours" du capitalisme, mais qu'elle remet en cause ses racines, et il est prêt probablement à se lancer dans une expérience révolutionnaire, ou du moins à lutter très durement contre l'exploitation et la misère dans lesquelles la crise l'a plongé.

Les communistes peuvent se parer du prestige de la Révolution russe. Mais, s'ils mènent des actions parfois à la limite du putschisme, la stalinisation complète de leurs partis, déjà en 1932, les éloigne radicalement d'une politique réellement révolutionnaire¹⁵. Les socialistes, eux, ne semblent pas lutter radicalement contre l'exploitation capitaliste, et ne proposent que des remèdes pour adoucir les douleurs du système malade. Alors, vers qui se tourner ? Nulle part en Europe, il n'existe un puissant parti révolutionnaire, capable d'être une force d'attraction révolutionnaire pour un grand nombre d'ouvriers. Les persécutions, l'incompréhension encore très grande à l'égard du phénomène de dégénérescence qui est en train de se produire en Union Soviétique (les procès de Moscou n'auront lieu qu'en 1938), toute une série de facteurs font que le marxisme révolutionnaire ne peut pas jouer de rôle à une échelle importante durant ces événements.

Dès lors, la démagogie "de gauche" d'un Léon Nicole se trouve correspondre étroitement à l'état d'esprit des masses. Comme aucun parti, aucune organisation n'est là pour faire éclater les contradictions grossières dans lesquelles s'emmêle Nicole, celui-ci dispose d'une marge de manœuvre très appréciable. Les politiciens bourgeois sont eux-mêmes de trop fins démagogues pour ne pas comprendre pourquoi Nicole, et pas eux, jouit d'autant de "popularité". Et, derrière eux, la bourgeoisie genevoise commence à s'inquiéter de ses "phrases gauches". Certes, ce ne sont que des phrases, et depuis 1919 que Nicole siège au Conseil National, il a pu faire les preuves de son réformisme. Mais les phrases, suivant sur quelle situation de misère elles reposent, peuvent "échauffer les esprits" et menacer sinon le pouvoir, du moins les profits de la bourgeoisie. Cette bourgeoisie craint de plus en plus, au cours des années 1931 et 1932, celui dont elle n'est pas sûre qu'il n'est pas un "bolchevique camouflé". D'autant plus que l'action de Nicole est décisive dans l'éclatement d'une série de scandales financiers, dont le plus important, celui de la banque de Genève, se termine par la démission, l'arrestation, puis la mise en accusation d'un conseiller d'Etat radical...

Les anarchistes

Durant les luttes sociales de l'année 1932, deux groupes d'extrême-gauche jouent un rôle important à Genève. D'une part les communistes, qui impulsent l'Opposition Syndicale Révolutionnaire et dirigent le petit syndicat F.O.C.V. du cuir et du vêtement, d'autre part les anarchistes, ou plutôt les anarcho-syndicalistes, qui entraînent avec eux une bonne partie des ouvriers du bois et du bâtiment, notamment au travers d'un de leurs dirigeants, Lucien Tronchet, qui joue un rôle décisif dans la section genevoise de la FOBB. Les premiers dirigent notamment, en juin, une petite grève dans le secteur de l'habillement, à la Wilstar SA. De leur côté, les anarchistes, qui forment une petite troupe de choc, n'hésitent pas à prêter main-forte aux piquets de grève sur les chantiers, ou aux manifestants socialistes, lorsque des risques d'affrontements avec les policiers se présentent.

Parmi les luttes ouvrières dans les entreprises genevoises, les deux événements les plus riches de signification sont, d'une part, l'agitation à propos de la baisse des salaires chez les métallos des Ateliers des Charmilles, d'autre part, la grève générale du bâtiment du 3 septembre 1932.

¹⁵ Cf les oeuvres de Léon Trotsky à ce sujet : entre autres, La Révolution trahie, L'Internationale Communiste après Lénine.

Grève avortée aux Charmilles

Le 16 avril, la direction des Ateliers des Charmilles annonce une baisse importante des salaires. Aussitôt, une assemblée générale des travailleurs est réunie. Elle s'oppose à la baisse, et décide de menacer les patrons de déclencher une grève si ceux-ci maintiennent leur position. Or, la direction centrale de la FOMH intervient immédiatement pour empêcher toute grève, et entériner la baisse des salaires. Durant plusieurs jours, la situation reste indécise, et finalement, une assemblée générale convoquée dans des conditions assez louches par les dirigeants syndicaux, accepte la baisse des salaires. Pendant tout ce laps de temps, le Travail ne publie rien d'autre que les communiqués officiels de la FOMH. Soudain, le 6 mai, Nicole s'insurge contre la "défaite sans combat aux Charmilles" :

"Il faut que partout où la moindre partie des salariés se trouve menacée par la baisse, on organise aussitôt la lutte sur le front le plus large. (...) Il faut réveiller l'esprit de la lutte de la masse endormie par une bureaucratie qui a trop pris son mot d'ordre (...) auprès de la haute bureaucratie internationale installée à Genève": ¹⁶

Pendant quelques jours, dans le Travail et le Droit du Peuple, Nicole se montre favorable aux débordements du syndicat, comme il l'a fait en soutenant - après coup - la grève des monteurs en chauffage zurichois. C'est une véritable épreuve de force avec la FOMH qu'il entame. A la fin du mois de mai, il est convoqué au Comité de la FOMH; Après plusieurs heures de discussion avec les dirigeants Ilg, Grosjéan, Aragno, etc., il reconnaît publiquement s'être...

*"... laissé influencer par les événements et que des choses dites n'auraient pas dû sortir de sa bouche..."*¹⁷

Désormais, Nicole adopte une position de "neutralité" à l'égard du syndicat. Notamment, malgré les positions "avancées" qu'il a prises au sujet de la défense de l'URSS, il garde le silence à propos de la campagne anti-soviétique que lance la FOMH à travers ses organes de presse. En conclusion, Nicole prétend qu'il n'est pas nécessaire d'avoir recours à la grève pour lutter contre la baisse des salaires. Par conséquent, rien d'étonnant à ce que, malgré ses beaux discours durant les nombreuses manifestations du Parti, il se déclare contre le déclenchement d'une grève générale de protestation, au lendemain de la fusillade du 9 novembre.

Nicole ne réagit pas non plus, lorsque deux délégués communistes¹⁸ de la FOMH genevoise, ouvriers aux Charmilles, sont exclus du syndicat, pour s'être opposés à la politique de la bureaucratie syndicale au Congrès extraordinaire du 25 septembre¹⁹. Le 4 novembre, un vote unanime d'une assemblée ouvrière aux Charmilles exige la réintégration des deux délégués; il reste sans effet.

Grève générale dans le bâtiment

Au mois de septembre, la Chambre syndicale des patrons entrepreneurs genevois rompt le contrat collectif, baisse les salaires, tout en refusant de recourir à "l'office de

¹⁶ Le Travail, 6 mai 1932. Il fait allusion au B.I.T.

¹⁷ Cité par "L'Unité", hebdomadaire de l'Opposition Syndicale Révolutionnaire, regroupement des syndicats communistes minoritaires.

¹⁸ Henri Fürst et Magnin.

¹⁹ Grosjean, secrétaire genevois de la FOMH, répond aux attaques de Magnin : "Je lutterai aussi longtemps que je serai parmi vous contre tous les éléments révolutionnaires et avec toute mon énergie contre l'Union soviétique". L'expulsion des militants combattifs, et en particulier des communistes, fut fréquemment utilisée par les bureaucrates pour conserver leur contrôle sur les syndicats. Dans les années 20, la FOMH n'hésita pas à expulser toute sa section zurichoise - une de ses plus grandes - dirigée par les communistes.

conciliation". La FOBB annonce une grève générale du bâtiment pour le 3 septembre. Le patronat, par affichage, menace les grévistes de représailles. Le Conseil d'Etat interdit toute distribution de tracts et tout affichage pour la grève sur les chantiers.

Dès 6 heures du matin, le 3 septembre, plusieurs centaines d'ouvriers se réunissent à la salle du Faubourg, ils organisent les piquets de grève. Par détachements ils se rendent sur les chantiers, où une première fois ils se heurtent à la police. Mais les piquets délogent quand même les "kroumirs".

Peu après, vers 9 heures, un nouveau rassemblement des grévistes a lieu. Lucien Tronchet fait un discours contre la baisse des salaires. Peu après, 2 000 travailleurs traversent la ville en chantant, pour aller déloger les jaunes sur le chantier de construction de la Société des Nations, suivis par les autocars de police. L'assaut est donné au chantier, et de violentes bagarres se produisent contre les policiers et les jaunes, qui se terminent à l'avantage des grévistes, malgré quelques arrestations.

Plus que tout autre événement, cette grève et la combativité qu'elle révèle, donne la mesure du rapport de force qu'une partie de la classe ouvrière genevoise est capable d'imposer à la bourgeoisie en cet automne 1932. Les initiatives de dirigeants tels que Tronchet ont des conséquences directes sur l'implantation de la FOBB. En une année, de 1931 à 1932, le nombre des adhérents a plus que doublé : il passe de 1125 à 2882, faisant de la FOBB la plus forte section de l'USS à Genève (avant même la FOMH), démontrant ainsi que la lutte n'est ni un obstacle au développement du syndicat, ni une entreprise désespérée dans une ville qui compte déjà entre 5 000 et 6 000 chômeurs.

A Genève, comme à Fribourg au lendemain de l'émeute, la bourgeoisie commence à envisager le recours aux bandes fascistes pour faire le travail complémentaire de la police. Le 24 juin, un regroupement des forces de l'extrême droite se produit. Georges Oltramare devient un des dirigeants de l'Union Nationale, parti né de la fusion entre le parti du capital financier genevois, l'U.D.E. (Union de Défense Economique) et un parti d'extrême droite, l'Ordre Politique National (OPN).

L'Union Nationale, dès sa naissance, possède un représentant au sein du Conseil d'Etat, Edmond Turrettini, ex. UDE. Le but du parti d'Oltramare est ouvertement de combattre à Genève le Parti "marxiste" (c'est-à-dire le PSG). Tenter d'écraser Nicole, telle est la volonté de l'Union Nationale, dont le caractère fasciste va rapidement s'accroître sous la direction d'Oltramare. Car Nicole, non seulement tient des "propos révolutionnaires" à la tribune des meetings, mais surtout, il a mis en péril la "tranquillité" des hommes d'affaires genevois, en révélant plusieurs scandales d'envergure, qui ont discrédité, non seulement les banquiers genevois, mais également le Conseil d'Etat.

L'"affaire de la banque de Genève" défraye la chronique durant toute l'année 1931. En février, Nicole intervient au Grand Conseil et dans le Travail. Il accuse le Conseil d'Etat de couvrir les opérations frauduleuses de la banque de Genève. Alexandre Moriaud chef du Département des finances et représentant de l'Etat au sein de la direction de la banque, dénie toutes les affirmations de Nicole. En réponse, Nicole déclenche une grande campagne contre la banque. Soudain, le 10 juillet, la banque ferme ses portes. Alexandre Moriaud se trouve directement impliqué dans la gestion frauduleuse. A travers lui, le scandale atteint le gouvernement et toute la bourgeoisie financière genevoise. Cependant, la majorité bourgeoise du Grand Conseil adopte le projet de concordat du Conseil d'Etat, qui propose de verser 15 millions pour renflouer la banque de Genève. Moriaud, quand à lui, démissionne avant d'être arrêté, et attend fort longtemps avant de passer en procès.

Ce scandale n'est pas le premier que Léon Nicole s'acharne à faire éclater. Avant lui, il y a eu encore l'affaire de la "Caisse de prêts sur gages", celle de la "Caisse de retraite des fonctionnaires", celle des 4000.- probablement volés par un responsable de la Gendarmerie genevoise. Puis, après le scandale de la banque de Genève, éclatent les affaires de "l'Union financière de Genève", de la contrebande d'alcool, l'affaire du "détournement de fonds" du Département Cantonal des finances, celle des Pétroles russes, etc... La liste est fort longue, elle explique certainement l'alliance que fait l'Union de Défense Economique en 1932 avec le Parti de Georges Oltramare. Les radicaux, mais surtout l'UDE, sont les principales cibles de Nicole au travers de la dénonciation de ces scandales : indépendamment de toute autre considération politique, le rôle joué par le dirigeant du Parti Socialiste de Genève suffit à le désigner aux yeux de la bourgeoisie locale, aux yeux des Picot, Martin, Grosselin, Turrettini, Desbaillets, Lachenal, Bron à la tête du gouvernement cantonal, comme un adversaire probable-

ment plus dangereux que les dirigeants communistes ou anarchistes eux-mêmes. Même si, objectivement, Nicole est tout le contraire d'un militant révolutionnaire, son influence sur les ouvriers genevois, son attitude face aux scandales, alors que, par exemple, d'autres dirigeants socialistes étaient partisans de plus de "tolérance", font qu'il est considéré par la bourgeoisie comme le personnage à abattre, le "meneur" principal dans la "lutte des classes" telle qu'elle se la représente, bref, la cause de tous les malheurs de la finance et de la spéculation genevoises... D'où la thèse du "complot dirigé par Nicole" que la police et la justice bourgeoises tentent tant bien que mal de mettre sur le dos de Nicole lors de la campagne de répression qui suit le massacre du 9 novembre.

A la veille du 9 novembre 1932, les masses ouvrières, ou du moins la partie la plus combative d'entre elles, sont prêtes à suivre Nicole. Mais Nicole n'a ni programme, ni objectif. Ou plutôt, son seul objectif, il ne le révèle qu'en 1933 : un fauteuil, pour lui et ses camarades du Parti, au Conseil d'Etat...

Chapitre 2

La fusillade du 9 novembre

Une manifestation antifasciste

Les commentaires bourgeois, bien après l'évènement, ont tenté de démontrer que tout le monde avait sous-estimé l'importance de l'affiche apposée sur les murs de Genève le 5 novembre : le Conseil d'Etat, en se refusant à interdire cette affichette provocatrice au nom de la "liberté d'expression", le Parti Socialiste genevois en réagissant si vivement, comme s'il était menacé dans son existence...

Or, cette affichette qui annonce la "mise en accusation publique des sieurs Nicole et Dicker", si elle est signée par l'Union Nationale, signifie plus qu'une simple provocation de type fasciste. C'est en réalité le début d'une offensive de toute la bourgeoisie genevoise contre les dirigeants du Parti Socialiste. Le Conseil d'Etat ne reste pas "neutre" dans cette offensive, et pour la bonne raison déjà que l'Union Nationale qui organise la "provocation", a son représentant mandaté au sein du gouvernement : Edmond Turrettini. La lettre de convocation de l'Union Nationale à ses membres, le 8 novembre, déclare très clairement :

*"Etant donné la gravité des circonstances, nous comptons sur votre patriotisme pour faire acte de présence en un soir où tous les partisans de l'ordre doivent pouvoir répondre victorieusement aux intimidations intolérables de l'extrême gauche."*²⁰

Les "intimidations", en l'occurrence, ce sont les déclarations du PSG au Conseil d'Etat :

"Ni le Parti Socialiste, ni la classe travailleuse genevoise ne sont prêts à accepter, à Genève, l'acclimatation de ces mœurs politiques à la mode fasciste."

Pour placer le Conseil d'Etat dans l'embarras, le P.S.G, réclame du conseil administratif de la ville de Genève qu'il retire l'autorisation donnée à l'U.N, de tenir son meeting. Dans le même temps, il convoque les organes dirigeants pour préparer la "réponse aux fascistes de l'Union Nationale".

Aux dirigeants du P.S.G., le meeting de l'Union Nationale apparaît comme une tentative de discréditer Nicole aux yeux des ouvriers genevois. Selon les anarchistes, et les communistes, il s'agit de mettre un frein, par l'intimidation et

²⁰ Il existe deux versions de cette lettre, dont une a été publiée par le Travail le 10.5.1933 - sans le paragraphe que nous citons (souligné par nous).

l'introduction de méthodes bourgeoises plus expéditives, à l'agitation ouvrière constante qui a couvé durant toute l'année, depuis les manifestations de rue qui ont passé outre aux interdictions ²¹, jusqu'aux récentes grèves du bâtiment. Tous réalisent pour un soir l'unité "à la base", et c'est peut-être ce qui démontre le mieux l'enjeu politique du 9 novembre.

Cependant, l'appel publié depuis le 7 novembre dans le quotidien du Parti et s'adressant à la "classe travailleuse de Genève", s'il contient la menace, au demeurant assez vague, de "... nous les combattons avec les armes qu'ils ont eux-mêmes choisies", ne diffère pas notablement, ni dans le ton, ni dans la place qu'il occupe, de la plupart des appels à manifester que le Travail a lancés à de nombreuses reprises. Et cet appel prend moins de place dans les colonnes du Travail que celui du 1er mai 1932, par exemple.

"Notre réponse aux réactionnaires doit être éclatante et de nature à enlever à tout jamais l'idée d'instruire notre procès, alors qu'ils auraient tant à faire à juger leurs flibustiers banquiers, leurs affairistes véreux, leurs officiers crapuleux, leurs marchands empoisonneurs publics, et toute la clique de petits "crevés" à la Oltramare, Droin, Testuz, Steinmetz, ne méritent que la fessée.

Tous à Plainpalais, mercredi soir ! " ²²

C'est un bon échantillon du style oratoire qui vaut tant de popularité à Léon Nicole. II s'agit, dit-il, de tuer dans l'œuf toute velléité de développement fasciste à Genève, non pas à coups de fusils, mais en faisant la preuve qu'à chaque réunion, qu'à chaque intervention des fascistes, ils trouveront devant eux, avec une probabilité certaine, des manifestants ouvriers en nombre quatre, cinq, dix fois supérieur, prêts à leur barrer la route, à se battre avec "les armes qu'ils auront eux-mêmes choisies". Telle est la signification fondamentale de "l'appel à la classe travailleuse genevoise" lancé à peu près par tous les groupes ou partis ouvriers ²³. Plus profondément, c'est la situation en Allemagne et son évolution décisive depuis juillet, depuis la destitution, par un coup d'Etat de type para-fasciste, du gouvernement social-démocrate de Prusse, qui inspire à Nicole tout particulièrement, mais épisodiquement aussi aux dirigeants les plus droitiers du Parti, une politique de "fermeté" face au fascisme naissant en Suisse. Fermeté qui, d'ailleurs, ne vas pas jusqu'à réaliser le front unique avec les communistes... mais prend le chemin direct de la défense de la démocratie bourgeoise. Pour l'heure, les directives centrales du P.S.S. encouragent la section genevoise à préparer une riposte massive ²⁴. Plusieurs réunions du Parti avant le 9 novembre ont lieu, dont celle du mardi 8 novembre, qui rassemble une grande partie des militants genevois. La manifestation est préparée avec le concours de Lucien Tronchet et de son groupe anarchiste. Ces derniers connaissent bien les méthodes fascistes pratiquées en Italie : utilisation de poivre et de matraques pour se débarrasser des contradicteurs gênants. II est donc décidé de se munir de sifflets et de cornets à poivre, un petit nombre seulement devant se procurer des matraques. Par contre, une consigne très précise est donnée : celle de n'emporter aucune arme. ²⁵

Dès le lendemain à 9 heures, le Conseil d'Etat tient séance. Il "prévoit" que : "... la manifestation prévue pourrait dégénérer en émeute...". L'hypocrisie de la bourgeoisie genevoise, largement informée par ses indicateurs des décisions réelles prises par les assemblées socialistes, est particulièrement grossière. Le 3

²¹ Notamment durant la Conférence internationale du Désarmement, tenue à Genève en février 1932, le Parti de Nicole organisa une manifestation de rue "contre la guerre", malgré les interdictions et le déploiement de police.

²² Le Travail, 8 novembre 1932.

²³ Voir dans le chap. III la fameuse question du "complot révolutionnaire".

²⁴ Reinhard et Paul E. Graber, dans leurs directives du 20 octobre 1932 sur les manifestations et meetings fascistes : s'y présenter en masses les plus imposantes possible.

²⁵ Elle fut d'ailleurs respectée, aucune arme n'ayant été trouvée sur les morts et les blessés.

septembre, lors de la grève générale du bâtiment, malgré la police, les grévistes avaient fait leur propre loi sur les chantiers... Malgré de violentes bagarres et le débordement de la police sur le chantier de la S.D.N., cette grève ne s'était terminée ni par une émeute, ni par une insurrection... De cette "expérience", la bourgeoisie n'a rien appris; elle ne veut se souvenir que de la peur qu'elle en a éprouvé.

Peur ou volonté de ridiculiser Nicole par une démonstration de force de toutes les troupes dont la bourgeoisie a le commandement : police, bandes fascistes et armée? Quoi qu'il en soit - et c'est peut-être bien un mélange des deux - la détermination du Conseil d'Etat ne se fait pas attendre longtemps. Martin appelle Minger, chef du D.M.F., et lui réclame des troupes pour le soir même. II précise même : l'école de recrues de fusiliers stationnée à Lausanne.

Selon l'usage, Minger avertit le gouvernement genevois de

"l'inconvénient qu'il y a de mettre à la disposition du gouvernement cantonal une troupe en service fédéral." ²⁶

Quel est cet inconvénient ? Tient-il au fait que Martin réclame une école de recrues, forcément peu préparée à ce genre de "travail" ? Non. II tient au fait que Martin réclame une troupe "en service fédéral", c'est-à-dire une troupe qui ne dépend pas du canton, c'est-à-dire qui réclame l'intervention de la Confédération. La légère réticence de Minger, qui se voit impliqué brusquement dans cette affaire, provient de là. La Constitution fédérale stipule en effet que, si la police ne suffit pas à assurer le "maintien de l'ordre", les cantons peuvent recourir aux forces militaires de leur propre territoire. Visiblement, la discussion téléphonique, entre Minger et Martin a dû porter sur ce sujet; pour convaincre le chef du D.M.F., d'accorder une troupe "en service fédéral", ce qui avait "l'inconvénient" majeur de faire d'un événement politique local un événement national, il aura fallu que Martin démontre une chose qui s'est d'ailleurs effectivement produite par la suite : les troupes territoriales genevoises n'offraient aucune garantie d'obéir aux ordres de leurs officiers, en face de la foule de leurs concitoyens et camarades...

Dans des circonstances semblables, quelque quarante ans plus tôt, voici la réponse donnée par le Conseil fédéral. Elle permet de mesurer l'"évolution" de la bourgeoisie suisse, face au développement du mouvement ouvrier :

"Le 13 juin 1893, le Conseiller fédéral FREY fut sollicité par le chef de la police du canton de Berne aux fins d'obtenir des troupes pour combattre une effervescence populaire. Le chef de la police demanda l'école de recrues se trouvant en caserne à Berne.

*Le conseiller fédéral FREY répondit que le règlement interdisait l'usage de recrues pour un service d'ordre public. Il promit par contre l'envoi de troupes se trouvant à Thoun à un cours de répétition. Il spécifia qu'aucune munition de guerre ne devait être remise à ces troupes, car il n'admettait pas que les soldats tirent sur le peuple"*²⁷

A la caserne de Lausanne, l'après-midi du 9, on donne lecture aux recrues des articles du Code Pénal militaire punissant tous les actes de désobéissance aux officiers. En même temps, les recrues susceptibles de fraterniser avec les manifestants sont écartées des rangs, et affectées à des tâches dans la caserne. Aux autres, le Colonel Léderrey donne ses ordres. II déclare que si l'ordre de tirer sur la foule est donné, il interdit formellement toute velléité de tirer en l'air... Puis la troupe se rend à la gare, non pas en véhicule, mais en défilant dans les rues de Lausanne...

De la gare de Genève, elle défile à nouveau, fanfare en tête, jusqu'à la caserne de Plainpalais, où les 4 compagnies, environ 400 soldats, sont séparées en deux groupes : le second s'installe à proximité de la salle communale de Plainpalais, à l'école du Quai Charles Page.

²⁶ Lettre du D.M.F. au C.E. genevois, Minger.

²⁷ Cité par Léon Nicole dans le DdP du 25.2 1933

Une conférence réunit le commandant de la police genevoise, celui des gardes-frontières, le directeur de l'arsenal, le procureur général du canton de Genève, le Conseiller d'Etat Frédéric Martin et le Colonel Léderrey. Cinq barrages formés de chaînes scellées entravent les abords de la Salle Communale, qui doivent être gardés par les forces de police. L'armée sera sollicitée si la police est débordée. Les instructions du Conseil d'Etat au Colonel Léderrey :

"1. De garder la caserne et l'arsenal.

2. Protection du palais de la S D.N.

3. De coopérer à l'action de la police en vue du maintien de l'ordre à la rue de Carouge et aux environs de la Salle Communale de Plainpalais, dès qu'elle sera requise par le président du Conseil d'Etat et jusqu'à la fin de la manifestation et suivant instructions ultérieures.

4. Rétablissement de l'ordre en ville après la manifestation. " ²⁸

Une manifestation... comme une autre

Dès 19 h., les manifestants socialistes se réunissent dans les cafés du quartier. Une demi-heure plus tard, ils sont devant les barrages qui interdisent l'accès de la Salle Communale de Plainpalais, dans la rue de Carouge et à l'entrée de la rue du Centre, au Boulevard du Pont d'Arve.

Le barrage de police, renforcé par des chaînes, ne laisse passer que les personnes munies de la convocation de l'Union Nationale. A la foule qui s'amasse devant les barrages, s'adressent Nicole, Tronchet et le dirigeant communiste Lebet. Ils protestent contre le meeting fasciste et le gouvernement, réclament l'unité ouvrière pour renverser le capitalisme. La foule exige l'ouverture des barrages. II est 20h15, quand la police ouvre les portes de la salle, mais ne laisse entrer les manifestants que par petits groupes. La police, au moment du filtrage, ne manie pas la matraque²⁹, mais le sabre, qu'elle utilise à plat.

Dans la salle, quelques militants socialistes, en plus de nombreux curieux, ont pu entrer. L'un d'eux, Gilbert Francioli, essaie de prendre la parole. Il est jeté à terre, sauvagement battu par le "service d'ordre" de l'Union Nationale. II est expulsé, sans connaissance, baignant dans son sang, avec les autres personnes qui manifestent leur désapprobation. Après quoi, la séance se déroule dans le "calme". Les quatre orateurs de l'U.N., dont Oltramare, se répandent en calomnies de toutes sortes contre les socialistes, réclament la privation des droits civiques pour Dicker et Nicole. Après la fusillade, la salle se vide par la rue de la Violette, protégée par le réseau des barrages.

A l'extérieur de la salle, à plusieurs reprises, Nicole s'adresse à la foule qui emplit totalement la rue de Carouge et le boulevard du Pont d'Arve. Les manifestants socialistes sortent leurs sifflets, ce qui a pour effet d'inquiéter les policiers, bien plus que de troubler la réunion fasciste. Nicole dénonce principalement la collusion entre les fascistes, le gouvernement et l'ensemble de la bourgeoisie. II exalte l'unité et annonce la fin du régime genevois pourrissant. Les milliers de personnes rassemblées, voyant qu'on ne les laisse pas accéder à la salle, commencent à s'impatienter. La pression sur les chaînes parvient à en faire céder une au barrage de la rue de Carouge. Les policiers utilisent leurs sabres pour contenir la foule, reculent de quelques mètres, et rétablissent un nouveau barrage, avec l'aide de renforts. La pression y est forte, mais le nouveau barrage ne cède pas. Devant les trois autres barrages³⁰, la foule est très peu dense.

Une vingtaine de minutes plus tard, la troupe fait soudain son apparition. Des soldats longent en effet les murs de chaque côté du boulevard du Pont d'Arve, en direction de la rue de Carouge. Ils pénètrent dans la foule, les armes à la main, les

²⁸ Rapport du Conseil d'Etat, p. 5.

²⁹ Qui ne sera introduite que l'année Conseiller d'Etat Léon Nicole.

³⁰ Rue de la Violette, rue Pictet de Bock, rue de Carouge (côté Carouge).

uns derrière les autres. Les militants socialistes, anarchistes et communistes s'adressent aux soldats, essayent de discuter, de les convaincre de ne pas faire usage de leurs armes contre les ouvriers. Quelques uns cèdent spontanément leurs armes, qui sont immédiatement brisées. D'autres résistent, ils sont alors malmenés par les manifestants, et assaillis de toutes parts, ne pouvant rien faire. Les officiers, d'emblée, refusent de se laisser faire; ils sont frappés, perdent leurs casques, appellent leurs hommes au secours. Par petits groupes, les soldats refluent sous les huées de la foule, pendant que Nicole s'exclame :

*"Nous sommes venus ici en travailleurs honnêtes, sans arme aucune et forts uniquement de notre bon droit. C'est une besogne infâme qu'on fait accomplir à l'armée en la jetant contre le peuple travailleur !"*³¹.

Dans leur reflux désordonné, les soldats sont accompagnés par une partie des manifestants. La plupart d'entre eux supposent que la troupe renonce à son intervention, puisqu'elle prend la direction de la caserne. Mais, sur le chemin de celle-ci, les soldats s'arrêtent. Alors qu'ils sont à peine à deux cents mètres de la caserne, ils prennent position devant la façade du Palais des expositions. Sur la place, la foule est beaucoup moins dense que devant les barrages. A part les quelques dizaines de manifestants qui ont suivi la troupe, il s'y trouve pour la plupart des badauds, curieux de ce qui se passe, mais qui se tiennent loin des barrages.

Comprenant que les officiers refusent de se rendre à la caserne, les quelques dizaines de manifestants qui ont reflué avec les soldats, s'approchent d'eux, les exhortent à rentrer dans leur caserne. Quelques altercations se produisent, mais comme les manifestants n'utilisent aucune arme, aucun projectile, ils ne se méfient absolument pas de la sonnerie de trompette qui retentit tout-à-coup. Seul le bruit du chargement des armes alerte quelques uns d'entre eux, qui essaient d'avertir la foule du danger imminent. Mais les cris, les sifflets, les huées des premiers rangs couvrent tout. Soudain, le tir éclate, les balles des fusils et les rafales de fusils-mitrailleurs couvrent toute la surface de la place. Quelques uns des manifestants ne s'agitent même pas, croyant qu'il s'agit d'une tentative d'intimidation par un tir à blanc. Ce n'est qu'en découvrant les corps couchés à terre, qu'ils comprennent et courent se mettre à l'abri. Quelque trente secondes après le déclenchement de la fusillade, la place est déserte; autour des soldats, quatre-vingt corps jonchent le sol. Parmi eux, le père d'une des recrues.

Tandis que la troupe, bientôt rejointe par des renforts, occupe la place, les blessés sont emportés dans les cafés voisins. La nouvelle se répand, et aussitôt qu'elle parvient à la hauteur des barrages de la rue de Carouge, les communistes prennent la tête d'un cortège, qui traverse toute la ville jusqu'à la place de la gare Cornavin, en réclamant une grève générale de protestation.

Parmi les blessés, auxquels on donne les premiers secours sur le billard ou les tables des cafés avoisinants, on compte déjà les morts, dont le nombre total se fixera à treize. Parmi les victimes, outre le militant communiste Fürst, on comptera pour la plupart des badauds, dont le propriétaire d'une boulangerie, située en face du Palais des expositions. Chez les blessés, quelques communistes, dont Daviet, qui sera présenté par son Parti aux élections l'année suivante, des anarchistes, dont Pierre Tronchet, le frère de Lucien, mais la plupart n'étaient nullement des "manifestants", encore moins des "militants".

Léon Nicole, après avoir assisté aux soins de quelques blessés, rentre à minuit chez lui, accompagné de quelques amis. Tronchet se rend à la rédaction du Travail, où il s'attend à une attaque des fascistes. Il n'y rencontre qu'un employé, fort peu inquiet de ce "danger"... Ainsi se termine cette "nuit d'émeute".

... danger de mort pour la troupe ?

Au lendemain de la fusillade, plusieurs enquêtes sont ordonnées par le Conseil d'Etat genevois et le Département Militaire Fédéral. Elles aboutissent aux conclusions qu'un

³¹ Le Travail, 10.11.1932.

"complot" a été organisé par les dirigeants nicolistes et anarchistes, en vue de renverser le gouvernement genevois. Mais l'intervention de la troupe, judicieusement requise par Frédéric Martin au moment où les policiers allaient être submergés, l'a déjoué. Malheureusement, pour cela, la troupe violemment attaquée par des manifestants visiblement prêts à tout, a dû faire usage de ses armes, avant de pouvoir rétablir l'ordre dans la Cité...

Qu'en est-il en réalité ?

Repassons le "film" de la manifestation :

Alors que la foule se rassemble déjà dans les rues aux abords de la Salle de Plainpalais, Léderrey donne ses instructions à ses officiers. Chacune des quatre compagnies a une mission déterminée. L'une d'entre elles doit rester à la caserne, une autre encore se rend au Palais des Nations. Les deux compagnies restantes sont séparées: l'une à la caserne, l'autre à l'école du Quai Charles Page, à proximité immédiate de la salle. Les deux compagnies reçoivent l'ordre suivant, en cas d'engagement :

"Opérer non pas frontalement, mais par derrière de façon non à comprimer la foule, mais à l'évacuer derrière soi. A cet effet, je recommande d'échelonner les sections": ³²

Vers 21 heures, la pression sur les barrages augmente. Après qu'un premier barrage eut cédé, le commissaire Flotron, qui le dirige, réussit à en rétablir un autre quelque peu en retrait. A ce moment, le second barrage à l'entrée de la rue du Centre est également soumis à la pression des manifestants.

Le chef de la police, Zoller, estime alors que les forces de la police "risquent à tout moment d'être submergées". ³³ Frédéric Martin donne immédiatement l'ordre de faire intervenir la troupe. Les pompes à incendie, installées à la rue du Centre, ne sont pas utilisées.

La 1^{ère} compagnie, dirigée par le premier lieutenant Burnat, assisté par le major instructeur Perret, quitte la caserne peu après. Elle est composée de genevois, de jurassiens et de vaudois, tous pourvus de munitions. A la hauteur du Palais des expositions, la compagnie commence à pénétrer dans la foule. Le commandant ordonne la formation de deux colonnes, qui remontent derrière leurs officiers le boulevard du Pont d'Arve, noir de monde. Même si après coup ³⁴, le colonel justifie l'emploi de cette tactique par la volonté de faire évacuer la foule derrière la troupe, il est difficile de comprendre pourquoi les soldats ont dû pénétrer dans cette énorme foule très bruyante et très remuante les uns derrière les autres, et le long des murs... Cette contradiction n'a jamais été résolue. Les officiers ont-ils pu croire un seul instant qu'en se faulant ainsi, ils réussiraient, à un contre vingt environ, à faire évacuer la foule "derrière (eux)"? Nicole, par la suite, a également relevé cette contradiction dans le Travail, en montrant que s'il s'était agi d'aller renforcer le barrage de la rue de Carouge, comme l'ont affirmé Burnat et Perret, il était parfaitement absurde de se frotter aux manifestants du boulevard du Pont d'Arve, alors que les soldats pouvaient parfaitement, moyennant un détour très minime par la rue Pictet de Bock, rejoindre la rue de Carouge sans rencontrer un seul manifestant...

Quoi qu'il en soit, cette "tactique" a été sévèrement critiquée par la suite, parfois même par des officiers supérieurs. Ils ont montré qu'elle ne pouvait pas produire d'autre résultat que celui qui a été enregistré : la présence de la troupe ne peut que semer une inquiétude, qui rapidement peut se transformer en colère et en tentatives de désarmer les soldats, ce d'autant plus si la foule constate que les officiers ne peuvent plus avoir un contrôle direct sur leurs hommes...

³² Rapport du colonel Léderrey, cité dans celui du Conseil d'Etat, p. 10.

³³ Rapport du C.E., p. 7.

³⁴ Cf ci-dessus la citation du rapport du col. Léderrey.

L'ordre du colonel Léderrey ressemble furieusement à une tentative de créer un "incident", qui justifie par la suite une démonstration de force. Car l'ordre n'a pas été donné dans le cours des événements, mais bien avant, à 20 h., au moment où le commandant de l'Ecole de recrues - qui n'est pas un officier de milice, mais un officier instructeur, ayant effectué plusieurs "stages" en France et en Allemagne ³⁵ - communique ses instructions détaillées aux instructeurs et aux commandants de compagnie. Stupidité ou provocation délibérée ?

Si aucune preuve tangible n'apporte la certitude de la thèse du "traquenard", de la provocation délibérée, ce qui apparaît comme tel, par contre, ce sont les rapports rédigés par les officiers sur les circonstances dans lesquels ils furent "empêchés de remplir leur mission". Tout d'abord, ils se plaignent amèrement d'avoir été l'objet des premières attaques par la foule. Casqués, armés jusqu'aux dents, forcés de bousculer les manifestants pour se frayer un passage, s'attendaient-ils à ce que la simple vue de l'uniforme crée spontanément une paralysie chez les manifestants ?

Ce ton de fausse naïveté dont Burnat et Perret, principaux officiers impliqués dans la décision du tir, font usage pour décrire les attaques dont ils furent l'objet, ne cache que maladroitement le désir de justifier après coup leur affolement, qui les rendrait ridicules, s'il n'avait pas causé autant de victimes... Les personnages se plaignent notamment d'avoir été sciemment empêchés "d'accomplir le service commandé". Cette façon de présenter les choses est tout à fait remarquable : la foule devait donc être censée savoir que la troupe en armes ne "faisait que passer", pour aller prêter main-forte au barrage de police ?

S'agissait-il d'un "complot organisé" ?

Rodondi et Spielmann, dans leur Mémoire de licence sur les événements du 9 novembre 1932, accordent le plus grand crédit à ces "rapports de service". Contre toute évidence, ils acceptent la thèse des manifestants "organisés par groupes de trois", qui attaquèrent les soldats "selon une méthode uniforme", ce qui devrait faire la preuve que les manifestants s'étaient concertés pour résister à la troupe. Or, ceux-ci n'auraient pu "se préparer" que dès l'arrivée des troupes à Genève, c'est-à-dire à peine deux heures avant le début de la manifestation. De plus, comme il est dit plus loin, en réalité, seuls les officiers Burnat et Perret ont été victimes de cette "méthode",.

Le rapport du Major Perret :

"1. Mission : avec cp 1(3 sct), dégager le boulevard du Pont d'Arve (...)."

"2. Sur la place, je constate que celle-ci est couverte de curieux et que le boulevard du Pont d'Arve est noir de monde. Je fais donner le signal du "garde-à-vous":"

Ainsi, Perret s'aperçoit lui-même que la place, devant le Palais des Expositions, est peuplée de curieux. L'a-t-il complètement oublié, lorsqu'il propose, quelques minutes plus tard après la retraite sur la place, d'ouvrir le feu ?

"3. Exécution de la mission : la section Baillif s'engage derrière moi, elle est submergée. C'est alors que je me rends compte que, parmi les curieux, il se trouve de nombreux manifestants, organisés en petits groupes"

Naïveté ? Perret feint la surprise. Les groupes, selon les rapports ultérieurs, auraient pratiqué la "méthode uniforme" suivante : "le premier agresseur pousse le casque du soldat par derrière, le second lui assène des coups sur la tête (avec quoi - ce n'est pas précisé...) et le troisième s'empare de son arme". ³⁶ Plutôt que de reconnaître que les soldats, et surtout leurs officiers, se sont fait molester, puis ravir leurs armes dans des circonstances, qui ne présentaient en réalité pas de danger plus graves qu'une simple ridiculisation de l'uniforme et du "prestige" des officiers... l'auteur du rapport essaie d'accréditer la version du lynchage organisé...

³⁵ On dit de Léderrey qu'il participa à l'intervention des armées contre le pouvoir soviétique dans l'armée de Wrangel.

³⁶ Mémoire de MM. Rodondi et Spielmann, Ecole des S.S.P., 1971, p. 39-40.

"... Nous sommes houspillés, injuriés et frappés. Je reçois une poignée de poivre en pleine figure ainsi que plusieurs hommes. Je cherche à regrouper les hommes de la section Baillif, j'en forme un noyau de 10 environ.

Pendant ce temps, les deux sections commandées par le Plt. Burnat m'ont en partie rallié, partie dépassé. C'est la bagarre. Nous sommes pressés de toutes parts. Des hommes isolés se font désarmer, d'autres sont jetés à terre".

"Bagarre" ou ... altercation ? Si c'est "la bagarre", comme le dit le Major, comment se fait-il qu'il réussisse, sans autre difficulté, à rassembler "le gros des 3 sections" ?

"... je rallie autour de moi le gros des 3 sections, environ 60 hommes, et nous nous replions groupés, par la place, sur le Palais des Expositions" ³⁷

Par comparaison, le Travail relate ainsi la même scène :

"...La troupe s'y prit de la façon la plus gauche contre la foule. Les officiers firent pénétrer leurs hommes dans la masse énorme tassée au Boulevard du Pont d'Arve et à la rue de Carouge. Isolés, les hommes ne purent rien faire, sinon se laisser désarmer très pacifiquement. Les hommes désarmés furent recueillis très fraternellement" ³⁸

Les officiers, eux, il est vrai, furent "brutalisés". Brutalisés, mais pas "défigurés", et la "violence" de la foule n'a rien de commun avec une scène de lynchage, puisqu'il suffit à Burnat de crier, de son propre aveu, "A moi !" pour que trois hommes, utilisant la crosse de leur fusil, parviennent à le dégager...

N'ayant nullement produit l'effet escompté, les officiers, obligés de revenir sur leurs pas, ne veulent pas s'avouer bafoués. Les ordres, soi-disant, leur interdisent de se replier sur la caserne. C'est pourquoi Perret et Burnat font aligner leurs hommes devant le Palais des Expositions. Là, de l'avis de tout le monde, la place contient beaucoup moins de monde que le boulevard à proximité des barrages. Pourtant, des manifestants ont suivi les soldats, pour constater qu'ils retournent bien à leur caserne, ou être informés d'une éventuelle manœuvre de diversion. Les manifestants sont en nombre certainement pas supérieur à quelques dizaines. Quant aux autres personnes disséminées sur la place ³⁹, qui est fort large, le Major Perret dit lui-même qu'elle était "couverte de curieux". Et soudain, cette foule de curieux et ces quelques manifestants qui s'approchent des soldats pour les convaincre de rentrer à la caserne, deviennent "une menace qui pèse visiblement sur ses hommes". ⁴⁰ L'auditeur en chef de l'armée, le major Krafft, a la faculté de se mettre à la place des soldats : au moment du tir,

"...on a nettement l'impression que chaque recrue quelles que soient ses opinions politiques, sentit à ce moment-là qu'elle défendait sa peau" ⁴¹.

Une des recrues :

"Ni moi, ni d'autres soldats, n'ont vu des pavés. Le danger d'une attaque de derrière la troupe, placée et adossée à la façade du Palais des Expositions, était complètement exclu. Pour moi, il ne peut nullement être question de légitime défense de la troupe vis-à-vis des civils. Pour moi, l'affirmation que nous aurions été massacrés, si nous n'avions pas tiré, est dénuée de tout fondement. " ⁴²

³⁷ Rapport du Major Perret dans le Rapport du Conseil d'Etat, p. 7 et 8 (rapport rédigé à 2h45 le 10 novembre).

³⁸ Le Travail, 10.11.1932.

³⁹ Environ cinq cents.

⁴⁰ Les hommes du Premier-Lieutenant Burnat. Présentant cette remarque sans faire de commentaire, MM. Rodondi et Spielmann semblent vouloir "excuser" le déclenchement de la fusillade...

⁴¹ Cité dans rapport du C.E., p. 22.

⁴² Le Travail, 9 janvier 1933 - (souligné par nous) Nicole prétend que des pressions très fortes ont été exercées sur d'autres soldats et témoins, qui se seraient ainsi rétractés.

Ce témoignage d'un des soldats directement impliqué, publié à la suite de plusieurs autres dans le Travail, corrobore celui de nombreux manifestants et curieux, présents sur la place. Avant le tir, personne n'a pu porter de coups aux recrues. Seuls quelques dizaines de manifestants se rapprochèrent vraiment, tandis que les curieux se tenaient au moins à dix mètres en retrait. Seuls quelques accrochages se sont produits, qui ne mettaient pas en danger la vie des soldats, mais accentuaient la véritable panique qui s'est emparée des officiers : peur de recevoir des coups (Burnat a déjà perdu son sabre et son casque), peur surtout que les soldats, qui ne sont plus que les deux tiers des effectifs initiaux⁴³, cèdent réellement leurs armes et fraternisent avec les manifestants qui les leur réclament, tout en injuriant, huant, sifflant les officiers. D'après leurs propres témoignages, les officiers hésitent avant de donner l'ordre de tirer. C'est Burnat qui insiste.

Avant de prendre leur décision, les officiers prétendent avoir reçu un coup de feu, venant d'un toit voisin. Le rapport du Conseil d'Etat, p. 9, dit aussi :

*"Il a été tiré plusieurs coups de revolver d'une maison située en face du poste de la rue de Carouge, devant lequel se trouvaient les magistrats de service et de nombreux agents et fonctionnaires de police. Il ne peut y avoir sur ce point-là **aucune** erreur, les claquements entendus distinctement par les officiers de police qui se trouvaient devant le poste, étant absolument différents du bruit de la salve d'un fusil mitrailleur et des coups isolés tirés par les hommes de la cp. 1. Des traces existent d'ailleurs sur les murs du poste"*

Ces coups de revolver viennent à point. Avec le second tireur qui aurait voulu atteindre les soldats, cela fait deux tireurs sur les toits, que personne parmi la foule n'a remarqué. De plus, même admettant le coup de feu sur les magistrats (Frédéric Martin, etc.), les soldats qui se tiennent au même moment devant le Palais des Expositions ne peuvent pas l'avoir entendu. Ce coup de feu très hypothétique... ne justifie en rien la fusillade, qui de plus, contrairement à ce que disent les magistrats, ne prend pas du tout la forme de "coups isolés", mais d'un tir groupé : en 15 secondes, environ 102 cartouches de fusil, 15 de pistolet, 30 de fusil-mitrailleur, sont tirées... le témoignage du Conseil d'Etat, comme le révéla Nicole, est pour le moins fantaisiste.

Avant de donner l'ordre à leurs hommes de charger, les officiers font sonner de la trompette. Burnat fait un avertissement oral qui est couvert par les sifflets et le bruit de la foule, puis donne son ordre : "Pour tirer, armes - 1 coup - visez bas - feu !" ⁴⁴. Seuls les soldats très proches de l'officier entendent l'ordre; ce qui permet de se faire une idée de la confusion régnant.

Le servant du fusil-mitrailleur, qui n'a rien entendu, imite alors spontanément les autres soldats, il tire en rafale.

Au même instant, le 3ème Compagnie réclamée en renfort sort de l'Ecole du Quai Charles Page. Un incident se produit : une automobile et une motocyclette entrent dans la colonne, blessant quelques soldats. Mais surtout, comme la rue Hugo de Senger se trouve dans la direction du Palais des Expositions, la troupe quittant l'école reçoit une partie des coups de feu tirés par la 1ère compagnie...

Dès 22 heures, la manifestation proprement dite est terminée. Les militants socialistes se dispersent ou vont au secours des victimes. Les communistes, après un discours improvisé de Lebet, entraînent une partie des manifestants de la rue de Carouge à travers la ville. Au moment où la police parvient à la place Cornavin, les manifestants sont déjà en train de se disperser.

Durant toute la nuit, les interventions chirurgicales se succèdent. Le médecin René Guillermet, livrera par la suite, devant la Société Médicale, ses fines impressions sur cette nuit :

⁴³ On apprendra plus tard qu'une section entière est restée dans le Boulevard du Pont d'Arve... Aucun des officiers ne s'en est aperçu... à moins que, constatant que les soldats fraternisaient en masse, les officiers n'aient donné l'ordre du repli ?

⁴⁴ Rapport du C.E., p. 22.

"Séance particulièrement intéressante. Si chacun déplore les dramatiques incidents qui ont marqué les troubles du 9 novembre, il est du moins intéressant de constater que la munition suisse est de toute première qualité. A chacun d'en faire son profit !" ⁴⁵

Chapitre 3

Grève générale ?

Contre la solidarité ouvrière: la répression

Dans la bourgeoisie suisse, comme dans la classe ouvrière, la fusillade du 9 novembre déclenche une effervescence politique qui crée un climat qui n'aura plus son pareil jusqu'à la seconde guerre mondiale.

La bourgeoisie vit durant trois jours, du 10 au 12 novembre, une véritable psychose de l'insurrection. De son côté, par contre, le mouvement ouvrier réformiste consacre tous ses efforts à calmer les craintes de la bourgeoisie.

Mais les masses ouvrières s'ébranlent à l'échelle de tout le pays. La bourgeoisie promulgue arrêtés sur arrêtés, mobilise des troupes dans la plupart des cantons industrialisés, procède à des dizaines d'arrestations, réprime tous les rassemblements de rue. Le Conseil Fédéral prépare un projet de loi martiale, la presse de droite est prise d'un véritable délire.

Plusieurs dizaines de milliers de manifestants descendent dans les rues des principales villes de Suisse. Mais les organisations ouvrières déploient une activité intense pour freiner le mouvement. En butte dès le premier jour à la répression, le Parti Communiste tente d'impulser une grève générale nationale. Il ne parvient à susciter que quelques grèves partielles, à Lausanne, Genève et Zurich. Malgré la pression de la base, la bureaucratie réformiste tient la situation en main. Nulle part elle n'est longuement débordée. Les "comités de lutte dans les usines" que le P.C. et l'extrême gauche tentent d'impulser restent un simple mot d'ordre à la fin des tracts. La vague d'indignation qui soulève la classe ouvrière ne prend à aucun moment des accents révolutionnaires. Le massacre du 9 novembre survient si soudainement, il est l'expression d'une situation politique si locale, que son effet ne peut nullement se comparer à celui d'un détonateur.

La base du pouvoir de la bourgeoisie se révèle dans toute sa crudité. Mais cette réalité survient comme un éclair, dans la conscience des ouvriers; il est trop bref pour que la trahison de la social-démocratie soit ressentie comme telle.

L'expérience de la fusillade de juin n'a pas été capitalisée. Et le Parti Socialiste genevois sort du 9 novembre, comme l'ennemi que l'on a tenté d'abattre. Son prestige, si entamé au cours des mois précédents, se relève d'un coup. Et Léon Nicole, sur lequel la bourgeoisie s'acharne durant plusieurs mois, devient le martyr des ouvriers genevois...

La nuit du 9 au 10

Son premier arrêté, la bourgeoisie le prend deux heures à peine après la fusillade: mise de piquet d'un bataillon d'infanterie et d'un régiment genevois, et mandat d'amener contre Léon Nicole, pour "tentative d'attentat à la sûreté intérieure du canton, outrages aux magistrats, outrages aux agents de police et délit contre la liberté de réunion" ⁴⁶. Nicole est arrêté le lendemain matin et nie

⁴⁵ Rapport à la société médicale de Genève, cité dans le Travail du 26 janvier 1933.

⁴⁶ Rapport du C.E., p.13,

féroce toutes ces accusations. Durant la nuit également, le comité directeur du Parti Socialiste Suisse lance un "appel à la classe ouvrière suisse" :

"Un massacre d'une brutalité inouïe a eu lieu hier soir à Genève. Une soldatesque commandée par la réaction a tiré avec des fusils-mitrailleurs sur de paisibles masses de manifestants (...) Contre ces crimes sauvages, contre cet abattage dans le style des bandits fascistes, nous élevons, au nom de la classe ouvrière suisse, les protestations les plus énergiques et les plus vibrantes. (...)⁴⁷".

A Lausanne, la nouvelle de la fusillade est diffusée à la fin de la soirée par un tract du Parti Ouvrier Socialiste lausannois, Apprenant la nouvelle, les participants à une assemblée ouvrière en l'honneur de l'anniversaire de la Révolution Russe, se rendent en groupe à la Place Saint-François. La police intervient et cherche à disperser, sans ménagements, les manifestants; deux femmes sont sérieusement blessées.

Appels à la grève générale

Le lendemain matin, des tracts sont distribués sur les chantiers lausannois. Ils proposent une grève générale du bâtiment pour l'après-midi. A midi, la plupart des ouvriers désertent les chantiers. L'après-midi, une assemblée syndicale réunit plus de 1 200 ouvriers du bâtiment à la Maison du Peuple⁴⁸.

Dans une motion votée à l'unanimité, les grévistes demandent aux "organisations ouvrières suisses de (déclencher) une grève générale de protestation dans tout le pays"⁴⁹.

A Genève, alors que l'école de recrues assure le "maintien de l'ordre" aux "points stratégiques" de la ville, le P.C. lance des tracts appelant également à la grève générale. Dans ces deux villes, la popularité de ce mot d'ordre est telle, que dès l'après-midi; la majorité des dirigeants syndicaux de l'U.S.S, et du P.S.S. est là pour assister les dirigeants locaux en passe d'être débordés ou de céder à la pression de la base, Reinhard⁵⁰, Grimm pour le Parti, Ilg, Schurch, René Robert, Schaeffer, Perrin pour l'Union syndicale, interviennent pour empêcher que les cartels cantonaux vaudois et genevois lancent le mot d'ordre de grève générale.

Dans la soirée, le comité cantonal du Parti Socialiste genevois se prononce effectivement contre la grève, et d'entente avec l'Union des syndicats genevois, proclame le samedi 12 novembre "jour de deuil" pour la classe ouvrière genevoise: "Droit devant soi dans le calme et la dignité", tel est le "mot d'ordre" des socialistes. A Lausanne, Lucien Tronchet, le Dr Jeanneret, Longchamp⁵¹ prennent la parole devant une énorme assemblée à la Maison du Peuple. Tronchet décrit devant la foule la fusillade, dont il a réchappé en se blottissant derrière une automobile.

A la sortie, un cortège se forme à travers la ville. Dans le quartier St-Laurent, la police procède à des arrestations sous les huées d'une foule évaluée par le Droit du Peuple à douze-quinze mille personnes. Le dirigeant socialiste Von der Aa exige de la police qu'elle cesse les arrestations et qu'elle se retire immédiatement. Devant le rapport de force, les policiers sont bien obligés de se retirer. Jeanneret et Golay⁵² demandent à la foule de se disperser dans le calme, mais leurs exhortations ne sont guère suivies. Plusieurs milliers de manifestants, plutôt que de se disperser, forment un cortège qui se dirige vers la place de la Palud, pour réclamer devant l'Hôtel de Ville la libération des personnes arrêtées en début de soirée. La police fait amener les "hydrants" et asperge la foule. Jusque tard dans la nuit, des groupes se heurtent encore à la police.

⁴⁷ Le Travail, 10.11.1932.

⁴⁸ Il s'agit de l'ancienne Maison du Peuple, située à proximité du Pont Bessières.

⁴⁹ DdP., 11 novembre 1932.

⁵⁰ Président central du PSS.

⁵¹ Dirigeant local du P.C.

⁵² Président du P.O.S.L.

Durant cette journée, le Conseil d'Etat bernois promulgue le premier des arrêtés cantonaux interdisant toutes les manifestations, cortèges sur la voie publique, ainsi que l'impression, la distribution et l'affichage de tracts. Il fait occuper tous les bâtiments publics par des détachements de la gendarmerie bernoise, et met de piquet une brigade de cavalerie, un escadron de dragons et une brigade d'infanterie de montagne. A 15 heures, le 10 novembre, le Conseil Fédéral se réunit en séance extraordinaire. Il décide, aux moyens de deux arrêtés, de placer la troupe sous le régime de la loi martiale, ce qui signifie que les civils eux-mêmes, sont passibles du Code Pénal militaire ⁵³.

Les bureaucrates syndicaux reprennent le contrôle du mouvement

Le vendredi 11 novembre, vers 10 heures, le député socialiste Antoine Drocco, président de l'Union des Syndicats du canton de Genève, se rend auprès du Conseil d'Etat. Il propose d'interdire toutes les manifestations pour les funérailles des victimes, qui doivent avoir lieu le lendemain. Il assure au gouvernement genevois que la grève générale ne sera pas déclenchée... Il ne reste à convaincre que l'assemblée des délégués de l'U.S.G., qui se réunit le soir même. Le matin du 11 se plaide au Palais de Justice, la mise en liberté provisoire de Nicole. Après le mandat d'amener, c'est un mandat d'arrêt qui lui a été décerné; la Chambre d'instruction refuse d'accorder la liberté provisoire sous caution, tandis que les arrestations et les perquisitions se poursuivent sans discontinuité. Lucien Tronchet et Francis Lebet, contre qui ont été lancés des mandats, quittent Genève.

L'hebdomadaire communiste qui, depuis le début des événements, appelle à la grève générale, est interdit dans les cantons de Vaud et de Genève. A Fribourg, le gouvernement rappelle qu'un arrêté de 1929 interdisant toute manifestation et distribution de tracts est toujours en vigueur. Il met de piquet un bataillon d'infanterie et un escadron de dragons.

A Lausanne, après la gigantesque démonstration de jeudi soir, le Conseil d'Etat interdit toute manifestation, et met de piquet un régiment de cavalerie et un bataillon d'infanterie. Bien plus, il fait semer du sable dans les principales rues du centre. Les ouvriers constatent avec stupéfaction que la bourgeoisie se sent si menacée, qu'elle se prépare à lancer ses dragons contre la foule, comme elle l'avait fait à Zurich quatorze ans plus tôt durant les grandes journées de la Grève générale.

Le Parti Socialiste suisse, le 11 novembre, lance un second appel "à la classe ouvrière suisse", dans lequel il propose à toutes les organisations socialistes de convoquer des assemblées de protestation. Alors que la Jeunesse Socialiste Suisse appelle à la lutte antimilitariste, l'assemblée des présidents de syndicats de l'U.S.S., à Berne, se prononce nettement contre la grève générale. Il semble à peu près certain qu'aucun débordement ne se produira, lorsque soudain, au milieu de la soirée, la nouvelle parvient que l'assemblée des délégués du Cartel genevois a voté la grève générale pour le jour des funérailles, le lendemain, samedi 12 novembre.

Par 87 voix contre 52 (ou 58) et une centaine d'abstentions, la base des délégués de l'Union des Syndicats de Genève passe outre aux décisions de l'U.S.S., comme de son propre comité, et provoque une réaction immédiate de la bourgeoisie, qui décide que l'école de recrues lausannoise ne suffit plus, et fait appel au Conseil Fédéral pour qu'il lui accorde un bataillon valaisan, en attendant de mobiliser les troupes genevoises. De leur côté les dirigeants centraux des fédérations déploient une intense activité pour limiter autant que possible l'ampleur de cette grève. Tout d'abord, malgré le vote favorable de leurs délégués à l'U.S.G., les employés de la CGTE ⁵⁴ (54) décident de se désolidariser.

Par 125 voix contre 95, après une séance interminable et houleuse, ils suivent le dirigeant central de leur fédération, Perrin, dans le refus de la grève. De même, le

⁵³ Feuilles Fédérales, 10.11.1932. Il décide aussi l'ouverture d'enquête militaire... qui aboutira à un non-lieu.

⁵⁴ Transports publics genevois.

tract d'appel de l'Union des Syndicats comporte, en caractères minuscules, l'ordre de grève, et en gros, l'interdiction de manifester dans la rue. L'U.S.G. prône le calme, et invite les grévistes à ne pas sortir de chez eux.

Pendant qu'à Genève se vote la grève, à Lausanne, une assemblée de syndiqués a lieu au Cercle Ouvrier. Des barrages de police sont installés aux abords du Cercle. L'assemblée se prononce contre la grève; les typographes, de leur côté, exhortent les membres de leur section syndicale "à se tenir prêts à tout événement et à conserver leur calme et toute leur dignité"⁵⁵.

De 20 heures à minuit, une foule extrêmement dense occupe la Place de la Riponne, que la police fait illuminer par des projecteurs. Malgré l'interdiction du Conseil d'Etat. Les manifestants sont si nombreux que la police renonce à intervenir, et la manifestation se déroule sans heurts. Le Droit du Peuple exprime son indignation face aux mesures prises pour permettre l'évolution des dragons dans la ville :

"...même parmi la bourgeoisie, ils sont plus nombreux que l'on pense, ceux qui sont persuadés que les mesures prises par les autorités ne se justifient d'aucune façon":

La position de la social-démocratie devant ces journées fort agitées, se résume dans cette déclaration du Droit du Peuple:

"Aux travailleurs de Lausanne

(...)Toutefois, il ne faut pas que des provocateurs ou des exaltés sans responsabilité puissent profiter de la légitime et trop compréhensive surexcitation des esprits pour faire dévier de son but l'impressionnante protestation des travailleurs lausannois. Le perfectionnement technique de la force bourgeoise policière et militaire montre clairement qu'il n'y a actuellement aucune possibilité d'obtenir des résultats tangibles et utiles par la force.

(...)

*Par contre, en 1933, le peuple lausannois aura à élire son Conseil Communal. A ce moment, si tous ceux qui ont crié contre la police manifestent en votant rouge, nous pourrons enfin avoir une majorité socialiste. Et alors la situation changera pour la population travailleuse."*⁵⁶

Tel n'est peut-être pas spontanément l'avis des ouvriers zurichois, qui descendent à deux reprises dans la rue, ce vendredi 11 novembre. Il est significatif de voir que les communistes réunissent dans leur propre cortège autant de monde que les socialistes de leur côté. D'autres manifestations ont également lieu à Berne et à Winterthur.

A la veille des funérailles et de la grève générale genevoise, le bilan de la répression est lourd: plus de 200 personnes arrêtées à Genève et à Lausanne, des troupes mises de piquet dans quatre cantons, Genève, Vaud, Fribourg, Berne, le Drapeau Rouge est interdit, le Droit du Peuple et le Travail sont contrôlés à la parution, le régime militaire appliqué dans toute la Suisse, les manifestations et les distributions de tracts interdites dans toutes les principales villes.

La bourgeoisie suisse exploite les hésitations de la classe ouvrière, afin que toute velléité d'étendre la grève générale au-delà de la seule ville de Genève, se heurte immédiatement à une répression implacable. Dans cette tâche répressive, elle reçoit parfois l'aide de la bureaucratie syndicale, et bénéficie de la passivité des dirigeants sociaux-démocrates. A Genève, Drocco fait des démarches pour demander au gouvernement de prendre les mesures propres à enrayer la grève générale, dans les autres villes, les comités syndicaux étouffent toute initiative des ouvriers combattifs.

Et sur tout le territoire, le P.S.S. s'emploie à dévier la "légitime protestation" des travailleurs dans une perspective strictement électoraliste. Le réformisme reste paralysé devant les "démonstrations de force" de la bourgeoisie. Il théorise immédiatement sa peur et son incapacité, en démontrant que le "recours à la force" ne peut améliorer la position des travailleurs face au "perfectionnement technique"

⁵⁵ DdP, 12.11.1932.

⁵⁶ DdP, 12.11.1932.

de la brutalité bourgeoise. Ainsi, le réformisme contribue, en Suisse aussi, à décourager la classe ouvrière, à la désarmer, non pas seulement face à l'armée, mais aussi face à la crise et à la baisse du niveau de vie. Dans sa crainte de tout affrontement direct avec la bourgeoisie, même quand celle-ci en provoque sciemment, le Parti Socialiste Suisse contribue à affaiblir le rapport de forces que la classe ouvrière a réussi à créer, au travers de ses grèves, de ses manifestations. Abandonnant le terrain de la lutte des classes dans les entreprises, dans la rue, à une bourgeoisie qui se fait de plus en plus arrogante à mesure que la crise se prolonge, le P.S.S. peut d'autant mieux réclamer, aux yeux de toutes les classes, son droit à gérer l'appareil d'Etat bourgeois.

Faisant la preuve, au cours des journées "difficiles" de novembre 1932, qu'elle ne perd pas son calme, ni sa foi en la "démocratie", elle peut prétendre représenter "dignement" la classe travailleuse au Parlement, dans les commissions paritaires, et même au sein du gouvernement, sans pour autant effrayer la bourgeoisie, ou du moins la fraction la plus avancée de la bourgeoisie.

Le soir du 11 novembre, 2 jours après la fusillade, les jeux sont faits. Le déroulement de la grève, l'enterrement des victimes n'offrent déjà plus aucune perspective de débordement à l'échelle nationale.

La grève générale à Genève

Le samedi 12 novembre, la grève genevoise est complète dans la métallurgie, le bois et le bâtiment, l'alimentation et le vêtement, etc. Dans la nuit, le bataillon valaisan a remplacé les recrues lausannoises. Il occupe des barrages aux abords de la caserne et des principaux bâtiments publics. Ni les fonctionnaires, ni les employés de la CGTE ne sont en grève. Le mot d'ordre de "rester chez soi" est largement respecté. Les cortèges funéraires des victimes ont lieu le matin.

Aucun incident ne se produit. L'après-midi, par contre, les militants du Parti Communiste enterrent leur camarade Henri Fürst ⁵⁷. Malgré l'interdiction formelle de tout rassemblement à l'occasion des funérailles, malgré le mot d'ordre de "rester chez soi" de l'U.S.G, et du P.S.G., plusieurs milliers d'ouvriers ⁵⁸ se rendent au domicile de Fürst. La rue est noire de monde lorsque le cercueil de Fürst est emmené par un détachement de la "Garde ouvrière" communiste. La police essaie de s'interposer, pour empêcher le cortège de traverser la ville, mais après de courtes parlementations, les manifestants obtiennent le passage. Les honneurs sont rendus au Quai Charles Page, puis au cimetière. Jules Humbert-Droz prend la parole pour évoquer la vie et le rôle de Henri Fürst dans le Parti Communiste genevois.

Peu après l'enterrement, des groupes de jeunes ouvriers se chargent de bloquer les tramways genevois, en coupant les fils des trolleys. Ils sont dispersés par la police, qui procède à des arrestations. Mais après la multiplication de ces incidents, la direction de la CGTE décide de retirer ses voitures de la circulation.

Encouragés par ces premiers succès, les ouvriers, comme aussi bon nombre de curieux, vont s'amasser aux abords de la caserne et du Palais des Expositions. Une première fois, la police asperge les manifestants et obtient la dispersion. Celle-ci n'est que provisoire, car une grande effervescence se produit en fin de journée aux mêmes endroits: les troupes genevoises sont rassemblées pour la prestation de serment.

Lors de l'assermentation des troupes genevoises, le colonel Léderrey, nommé commandant de la place, se croit obligé de faire un discours. Devant plus de 4000 soldats, il donne sa version de la fusillade. De vives protestations s'élèvent des

⁵⁷ Un des dirigeants de l'O.S.R., métallo aux Charmilles. exclu en septembre de la FOMH (cf le chapitre 1).

⁵⁸ 6 000, selon le Drapeau Rouge et le Droit du Peuple.

rangs: "assassin!", "salaud !" s'exclament de nombreux soldats. A quoi le colonel répond : "Je suis là, tirez-moi dessus !". Une voix réplique : "Je n'ai pas de balle!" ⁵⁹ .

La plupart des témoins rapportent également qu'un grand nombre de soldats refusent de lever la main au moment de l'assermentation. Beaucoup ont l'impression qu'on les mobilise uniquement pour les retirer de la circulation, et que seule la troupe valaisanne aurait la tâche d'intervenir.

Par la suite, certains bataillons sont conduits à leurs cantonnements, hors de la caserne. Une partie des troupes se retrouve à l'intérieur du Palais des Expositions. A peine installés, les soldats commentent vivement les événements survenus quelques instants auparavant. Un groupe commence à chanter l'Internationale", et bientôt les vitres de la salle volent en éclat. La foule s'assemble à l'extérieur, et témoigne sa solidarité, lorsque la police arrive en force, disperse l'attroupement et pénètre dans le bâtiment pour procéder à l'arrestation de certains soldats ⁶⁰ .

A Lausanne, le 12 novembre, la tension est retombée. Le P.O.S.L. organise pour l'après-midi, à la salle du "Splendid" ⁶¹ , ce qui constitue le premier meeting de la nouvelle campagne électorale. 2000 personnes y assistent. Développement de la presse et des organisations socialistes, dénonciation des moyens "violents" dans la lutte des classes, unité ouvrière autour des syndicats officiels, condamnation de la grève, tel est le bilan tiré par les dirigeants Paul Golay, Von der Aa, Dubray, Jeanneret, des événements du 9 novembre. Le Droit du Peuple termine ainsi son compte-rendu du meeting :

"(...) ...c'est aussi l'unique méthode efficace (le renforcement du Parti) pour assurer le pouvoir de la classe ouvrière et lui faire obtenir par la voie la plus sûre les satisfactions qu'elle exige et qu'elle n'obtient pas de la bourgeoisie (...)

Aucun incident ne se produisit. Ainsi le PSS et l'USS ont permis au peuple lausannois de manifester de la manière la plus digne et la plus impressionnante son hommage aux victimes de Genève". ⁶²

Dans le canton de Vaud, de semblables assemblées ont lieu également à Vevey, Montreux, Moudon, Yverdon et Renens. Le 13 novembre, une bombe explose à l'Hôtel de Ville de la Palud, et le lundi 14, le Dr Jeanneret-Minkine est arrêté pour avoir "outragé le drapeau" durant son discours à l'assemblée syndicale du 10 novembre ⁶³ .

Le samedi 12 novembre, une grève de 2 heures se produit à Zurich. Quelque mille grévistes défilent dans les rues, entre 11 heures et midi, à l'initiative des communistes. A Bâle, une manifestation est organisée également par le P.C. Interdite par le Conseil d'Etat, elle a quand même lieu. A la caserne de police, on charge des mitrailleuses sur des camions. Sans pourtant les utiliser, la police disperse les manifestants, arrête les militants communistes ⁶⁴ .

A Bienne, le Parti Socialiste organise une assemblée dans la grande salle de la (toute nouvelle) Maison du Peuple. Pour écouter Reinhard, président du PSS, une foule de 4 000 personnes s'y presse. Une partie d'entre elle doit rester dans la rue. A la demande de Reinhard un détachement de police qui s'apprête à intervenir quitte les lieux.

⁵⁹ Anecdote rapportée dans le Travail, 14.11.1932.

⁶⁰ Ils seront jugés par les tribunaux militaires. Au cours de cette journée et des suivantes, un grand nombre de peines disciplinaires seront distribuées. D'autre part, la prison Saint-Antoine, le 18 novembre, comptera au nombre de ses "prisonniers" encore 39 personnes arrêtées à la suite des événements du 9 novembre.

⁶¹ Grande Salle où se déroulèrent les meetings du P.O.S.L., située dans le quartier de Tivoli.

⁶² (62) DdP., 14.11.1932.

⁶³ Il passe plusieurs mois en prison, puis est privé des droits civiques pour plusieurs années. Le P.O.S. L., qui se flatte, dans sa propagande électorale, de représenter la "voie la plus sûre" pour la "promotion" de la classe ouvrière, n'est même pas capable de sortir son dirigeant des griffes de la justice bourgeoise...

⁶⁴ Le P.C. organise plusieurs manifestations, en particulier à Lucerne et à Schaffhouse.

Lundi 14 novembre, le "calme" est revenu dans tout le pays. Le gouvernement bernois lève les interdictions et libère les troupes mises de piquet. Le Conseil Fédéral libère également les troupes genevoises, sauf une compagnie, mais maintient en ville le bataillon valaisan.

Le lendemain, le conseiller fédéral Häberlein, chef du Département de Justice et Police, soumet au Conseil Fédéral l'avant-projet d'un arrêté d'exception, destiné à être soumis aux Chambres le mois suivant. Il propose :

- a) l'interdiction de la presse ouvrière.
- b) l'interdiction des grèves "politiques".
- c) l'interdiction des manifestations ouvrières.
- d) la proclamation de l'état de siège dans les centres où le "peuple affamé" protesterait contre le pouvoir.

Cette information est publiée le 16 novembre 1932 par le Droit du Peuple, sous le titre : "Vers la dictature du Conseil fédéral ?".

Chapitre 4

Une « revanche » électorale

Défaite sans combat

Sur le plan local, lausannois et genevois, les événements du 9 novembre jouent un rôle primordial dans la forte poussée électorale du Parti Socialiste en 1933. Mais dans l'ensemble, ils ne renversent pas l'évolution du rapport de force entre classes sociales, qui reste durant la crise globalement défavorable au prolétariat.

A Genève, à Lausanne - et ce serait la même chose dans tout le pays, si l'occasion se présentait - les ouvriers se refusent clairement à donner leur bulletin de vote aux "mitrailleurs".

Durant toute l'année 1933, toute la propagande du Parti Socialiste est axée sur le seul et unique "mot d'ordre" : ne votez pas pour les "mitrailleurs" ! Pour le Parti, ce sera un plein succès. Pour la classe ouvrière, ce sera un lent enlèvement. Malgré le désir manifeste des masses ouvrières suisses de donner une riposte cinglante à la bourgeoisie qui a provoqué le massacre du 9 novembre, la seule tentative de débordement qui ait réussi se limite à Genève. Pour beaucoup de travailleurs, rien n'est plus démoralisant qu'une telle défaite sans combat. Tout particulièrement durant une période de crise, c'est une porte grande ouverte à la recherche d'une "solution individuelle" pour chaque travailleur, au détriment de toute solidarité, de toute conscience de classe. Le 9 novembre 1932, qui met à nu la violence de l'Etat bourgeois, au lieu de produire une brusque radicalisation des masses, un développement de la conscience de classe, accélère en réalité l'effet contraire: la classe ouvrière devient extrêmement sceptique à l'égard des "actions de masse".

La "débrouillardise" individuelle devient l'idéologie dominante liée au phénomène du chômage. Face à une classe ouvrière de plus en plus atomisée par la crise et rendue craintive ou sceptique par la fusillade du 9 novembre et l'absence d'une riposte organisée, la bureaucratie syndicale et les députés réformistes se sentent les mains libres. Ainsi, paradoxalement, la signification des journées agitées de novembre 1932 en Suisse, se réduit à une étape sur la voie de l'intégration de la classe ouvrière. Si 1937 est une date-clé, puisqu'elle représente cette de la signature de la convention de "paix du travail"⁶⁵, en réalité, ce qui sous-tend constamment la volonté d'étouffement de la bureaucratie syndicale en novembre, c'est déjà en 1932 le souci d'instaurer sans plus attendre, la "paix sociale".

⁶⁵ La convention dite "de paix du travail" fut signée par la FOMH, aujourd'hui FTMH (Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie). Elle prévoit durant sa durée l'interdiction absolue de faire grève. Cette convention est l'ancêtre de celles signées à l'heure actuelle par tous les syndicats.

Charles Rosselet, dirigeant du P.S.G., président de l'U.S.G., le prouve abondamment, lorsqu'il plaide pour la "responsabilité collective", en novembre 1932, devant le Grand Conseil genevois

"Si les événements du 9 novembre n'ont pas pris un développement plus grand, c'est que, DANS LES SYNDICATS, NOUS AVONS ETE UN CERTAIN NOMBRE A FAIRE L'IMPOSSIBLE pour que ces événements ne dégénèrent pas en d'autres troubles.

Malgré ce qu'a dit le gouvernement dans son rapport, malgré les reproches directs ou indirects qu'il nous a adressés, J'AI CONSCIENCE, IC1, D'AVOIR, AVEC MES COLLEGUES ET CAMARADES, EMPECHE QUE DES TROUBLES GRAVES N'AIENT LIEU... (...)

Je dis seulement que je suis heureux personnellement de n'avoir pas été dans le feu des événements, parce qu'il est possible que dans ce cas - parce que la résistance nerveuse des hommes peut avoir des bornes - vous auriez eu à enregistrer, non pas une grève de deuil le samedi, mais le jeudi matin déjà, UNE CESSATION DE TRAVAIL DANS TOUT LE CANTON ET PEUT ETRE DANS LE PAYS TOUT ENTIER" :⁶⁶

Rosselet, dirigeant de l'aile droitiste du P.S.G., résume ici exactement la tactique adoptée par la social-démocratie et par la bureaucratie syndicale dans tout le pays. Vis-à-vis des électeurs ouvriers et des syndiqués, démontrer l'incapacité de la bourgeoisie à gouverner sans faire des "dégâts", et donc se porter sur les listes électorales pour que "tout cela change", en entretenant l'illusion qu'il suffit de donner au gouvernement un "coup de barre à gauche", pour que "tout change" effectivement. De l'autre côté, vis-à-vis de la bourgeoisie, la tactique des chefs réformistes et syndicaux consiste à agiter l'épouvantail de la grève générale, pour bien lui faire comprendre qu'elle ne doit qu'à eux de n'avoir pas subi ce grand péril.

L'offensive bourgeoise

Au début de 1933, la crise s'amplifie. La part des salariés dans le revenu national diminue, en chiffres absolus comme en chiffres relatifs ⁶⁷. Les luttes des travailleurs subissent un coup d'arrêt. En 1933, les grèves ne réunissent qu'à peine la moitié de participants de l'année précédente. ⁶⁸. Au chapitre des "avantages conquis", l'année 1933 apparaît comme une attaque au niveau de vie des travailleurs sans riposte réelle de leur part, sauf pour les employés fédéraux.

En décembre 1932, le Conseil fédéral prépare une double offensive contre la classe ouvrière et l'ensemble de ses organisations. Il annonce une baisse du traitement des fonctionnaires fédéraux ⁶⁹ de 7,5 0/0, conjointement à l'interdiction de s'affilier à des organismes politiques prônant la grève comme "moyen d'action". La loi sur la baisse des salaires est repoussée en votation le 28 mai 1933, alors que l'interdiction de la grève, et donc de l'appartenance au Parti Communiste et aux organisations révolutionnaires est maintenue. La seconde offensive, ce sont les lois du conseiller fédéral Häberlein, qui deviendront les "lois scélérates". Elaborées au lendemain des événements de novembre, elles constituent une tentative sans précédent de museler le prolétariat suisse et ses organisations. Dès fin novembre 1932, débute la récolte de signatures pour l'initiative de l'U.S.S. en faveur d'un "impôt fédéral de crise". En quelques semaines, l'initiative est déposée avec plus de 230 000 signatures. Mais elle est retirée par les dirigeants de l'U.S.S., qui estiment que le Conseil fédéral s'en est suffisamment inspiré pour son programme anti-crise.

⁶⁶ Le Drapeau Rouge, 26 novembre 1932 (souligné par nous).

⁶⁷ 55,8 0/0 en 1932; 54,0 0/0 en 1933.

⁶⁸ 2593 contre 4139, selon les chiffres de la RSS, de novembre 1942.

⁶⁹ Y compris les employés des PTT et des CFF.

Contre les "lois Häberlein" cependant, le Parti Communiste lance en 1933 un référendum, qui aboutit. Voté le 11 mai 1934, ces lois sont repoussées avec l'appui du Parti Socialiste par 488 000 voix contre 419 000 ⁷⁰,

En 1933, ce que la bourgeoisie ne peut obtenir par la voie "démocratique", elle cherche à l'imposer dans les faits. Les militants révolutionnaires sont pourchassés par la répression ou réduits au chômage. Le ton est donné par le jugement d'un tribunal lausannois, qui condamne à 6 mois de prison et 5 ans de privation des droits civiques un jeune militant communiste qui, pendant son école de recrue, a écrit un article publié dans le "Drapeau Rouge" et le "Basler Vorwärts" ⁷¹.

De même, le Conseil fédéral décide que les militants arrêtés au lendemain du 9 novembre doivent passer devant les Assises fédérales ⁷². Pour justifier l'introduction de cette procédure juridique exceptionnelle, le gouvernement fédéral se fonde sur la proclamation de l'intervention fédérale le 12 novembre. Or, les faits qui sont reprochés aux "accusés" se sont produits le 9 novembre, alors que le régime de l'intervention fédérale n'avait pas encore été décrété. Cette entorse constitutionnelle n'embarrasse guère les juges fédéraux.

Les Assises fédérales

Le 15 mai 1933 s'ouvrent les Assises fédérales à Genève. La procédure d'instruction, dit le Droit du Peuple, représente :

"la survivance d'une législation fédérale digne du temps de l'inquisition " : ⁷³

Pour les Assises fédérales, en effet, la loi de 1851 a fait une "situation indépendante" au juge d'instruction. Celui-ci n'est pas chargé de préparer un dossier complet sur l'affaire, mais doit seulement réunir "provisoirement" les preuves pour l'accusation, sans se préoccuper des éléments que la défense fournit.

"Le juge d'instruction fédéral n'a pas pour mission de rechercher la vérité, mais uniquement de rassembler à tort et à travers les charges contre l'accusé" : ⁷⁴

Ce dernier, par conséquent, n'a pas le droit de désigner lui-même ses témoins ou ses éléments de défense...

Malgré cette procédure qui ne cherche même pas à masquer le caractère politique de la justice bourgeoise, les Assises fédérales se concluent par des peines relativement "légères" contre les 28 accusés ⁷⁵. Nicole, en particulier, n'a aucune peine - et pour cause - à se défendre de l'accusation d'avoir voulu provoquer sciemment une .., émeute, destinée à renverser le gouvernement genevois. Il est reconnu coupable d'outrage aux agents et aux magistrats, condamné à 6 mois de prison et 100 francs d'amende. Six autres accusés sont condamnés à des peines moins lourdes. Neuf sont reconnus non coupables, dont les frères Tronchet.

Malgré les condamnations, les Assises fédérales ne parviennent pas à mettre en évidence la thèse bourgeoise du "complot".

Après 55 jours de préventive de novembre à janvier, Nicole purge encore quatre mois à St-Antoine, la prison cantonale genevoise. Durant son incarcération, la

⁷⁰ La bourgeoisie reviendra à la charge quelques années plus tard, interdisant le P.C. dans les cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel (dès 1937).

⁷¹ L'Unité, 10.2.1933.

⁷² Le déroulement proprement dit des Assises Fédérales offre peu d'intérêt. A noter que plusieurs juges d'instruction se sont succédés durant la phase d'instruction : la nature éminemment politique du procès n'échappant à personne. La présidence des Assises fut confiée au juge Soldati. Le texte des débats a été publié par la Tribune de Genève. La plaidoirie du défenseur de Nicole, Dicker, a été publiée par Le Travail.

⁷³ DdP., 7.1.1933.

⁷⁴ DdP., 7.1.1933.

⁷⁵ La liste des accusés : Jules Daviet, Francis Lebet, Lucien et Pierre Tronchet, Auguste Millasson, Edmond Isaak, Léon Nicole, etc.

presse socialiste suisse romande lui fait une auréole : Léon Nicole est même comparé à Paul Lafargue... ⁷⁶

L'interdiction de l'hebdomadaire communiste le Drapeau Rouge n'est pas supprimée. Au contraire, c'est l'organe du P.C. en Suisse allemande, le "Kämpfer", qui est interdit durant quelques semaines, en août et septembre 1933, par le Conseil d'Etat zurichois. La répression contre l'extrême gauche, en 1933, aboutit le plus souvent à des peines sensiblement plus élevées que celles prononcées par les Assises fédérales contre les "émeutiers" du 9 novembre.

Vers la "paix du travail"

La politique des syndicats, au cours de l'année 1933, prend de plus en plus le visage de la collaboration de classe. Vis-à-vis du chômage, la bureaucratie syndicale livre ses secours au compte-gouttes, manifestant une hostilité déclarée à l'égard de tous les comités ou organisations de chômeurs qui se créent. Dans chaque canton, la proportion des chômeurs qui ne reçoivent aucun subside, tend à augmenter. Les syndicats excluent de leurs fédérations tous les membres qui ont des difficultés à payer leurs cotisations. Ils refusent de secourir les chômeurs de certaines catégories, telles que l'hôtellerie, certains transports, le spectacle, les jardiniers, etc.

Dans une ville comme Genève, plusieurs milliers de chômeurs, ne reçoivent de subsides, ni de l'Etat, ni des syndicats. Les professions féminines, par exemple, ne sont secourues par aucun des deux offices de chômage du canton. Pour les manœuvres du bâtiment, les ferblantiers, magasiniers, etc., l'Etat ne distribue que des secours en nature.

Accentuant cette politique l'U.S.S. procède à d'importantes augmentations du montant des cotisations, parfois même contre l'avis exprimé par les assemblées réunissant la base syndicale.

1933 voit la prise du pouvoir par Hitler en Allemagne. Le Parti Socialiste Suisse tire à sa manière les leçons de la débâcle du mouvement ouvrier allemand. De la situation allemande comme des événements du 9 novembre à Genève, il déduit que la "démocratie" est en danger. Comme la bourgeoisie tend de plus en plus à transgresser, en Suisse aussi, sa propre légalité, le P.S.S. se propose pour soutenir., à la place de la bourgeoisie, la démocratie bourgeoise.

Les dirigeants centraux du P.S.S. proposent dans le Volksrecht et la Berner Tagwacht, de s'allier avec les partis bourgeois "démocratiques". La seule lutte que mène la "gauche" socialiste durant cette période se situe sur la place de la défense du "front unique" avec les communistes.

Le "front unique"

Le 8-9 avril 1933, le congrès du P.S.S., à Bienne, se prononce pour un "front ouvrier unique". Est-ce une victoire de la "gauche" ? Non, car au nom de ce "front ouvrier unique", la majorité des délégués se prononce contre toute alliance avec le P.C.S... Le P.C.S., en effet, refuse de souscrire aux conditions que le Comité central du P.S.S. lui a soumises.

Ces conditions notamment, stipulent que les communistes doivent dorénavant s'abstenir de toute critique à l'égard de la social-démocratie, et se plier aux décisions de la "majorité" des ouvriers faisant partie du front unique. Ce qui signifie, en d'autres termes, que le P.C.S. devrait exécuter les directives exclusives de la direction du P.S.S., puisque celle-ci est censée représenter la "majorité" des ouvriers.

Dans leur refus voilé de réaliser le front unique avec le P.C.S., les dirigeants socialistes ne rencontrent guère d'opposition auprès de leur base. Il est vrai que la

⁷⁶ Un des fondateurs du parti socialiste français, beau-fils de Marx.

politique du Parti Communiste stalinisé, face à la social-démocratie, dans la pratique du front unique, ne constitue pas pour celle-ci un obstacle politique d'envergure.

La politique de l'Internationale Communiste des années 20 à 24 avait notamment insisté sur le rôle du "front unique" pour la stratégie révolutionnaire en période d'offensive capitaliste. Le "front unique" visait à répondre aux aspirations très larges des masses ouvrières en faveur de l'unité du prolétariat, de ses organisations syndicales et politiques, au moment où elles commençaient à subir les assauts de la bourgeoisie, durant la première crise de l'après-guerre. Les couches les moins expérimentées de la classe ouvrière qui s'éveillaient à une vie politique active, ne comprenant pas les raisons profondes de la scission entre partis révolutionnaires et organisations réformistes, réclamaient spontanément l'unité ouvrière. C'était leur façon de concevoir une issue politique à leur situation désespérée. Dans ce sens, l'I.C. fixait pour ses sections le rôle de soutenir le mot d'ordre de l'unité du front prolétarien et de prendre en main l'initiative de sa réalisation. Mais avec des exigences précises, qui correspondaient étroitement à la conception du Parti Communiste centralisé, mettant en pratique la théorie marxiste révolutionnaire dans la situation concrète de chaque pays, au moyen notamment de revendications "transitoires", qui seules permettent au prolétariat de parvenir à l'ébranlement du pouvoir de la bourgeoisie, tout en défendant ses intérêts fondamentaux.

Tout en se faisant les partisans de l'unité ouvrière, les partis communistes ne devaient céder, s'ils ne voulaient se retrouver perdants, sur aucun des points suivants : le maintien, parallèlement aux actions fondées sur l'unité avec les partis réformistes, de la liberté de propagande et de critique des communistes; le refus des accords "au sommet", de caractère généraux, en faveur au contraire d'accords sur des actions précises - qui peuvent avoir cependant une longue durée - sur des revendications précises. Par ailleurs, la tactique du front unique, répondant aux aspirations (légitimes) des masses ouvrières "inexpérimentées", devait se fixer comme enjeu, non pas l'unité en soit, mais l'accentuation de la rupture entre la base hésitante, indécise, et les dirigeants des organisations réformistes ⁷⁷

Au début des années trente, l'application de la politique du "front unique" par l'Internationale Communiste passée sous le contrôle de Staline, prend la forme d'une politique on ne peut plus désastreuse pour les partis communistes, comme pour l'ensemble du mouvement ouvrier, en Allemagne notamment.

En Suisse aussi, la politique communiste en faveur de l'"unité ouvrière" au début des années trente a dévié passablement de la conception originelle de Lénine et de Trotsky, telle qu'elle a été développée durant les premières années de l'Internationale Communiste.

Par sa critique de la social-démocratie, tout d'abord, le P.C.S. se coupe d'emblée de toute audience réelle au sein de la "base" socialiste. Si bien que la dénonciation du refus de la direction social-démocrate de réaliser "l'unité ouvrière" n'a guère de chance d'accroître en elle-même la rupture entre la base et le sommet du P.S.S. comme des syndicats. La signification des fusillades de janvier et juin ne peut pas être exploitée par les communistes, qui hurlent sectairement que le P.S.S. ne constitue plus que "l'aile gauche du fascisme". L'expérience concrète pour les ouvriers zurichois, c'est que le P.S.Z. "trahit" leurs intérêts en défendant l'ordre bourgeois contre les revendications ouvrières; le P.S.Z, et la F.O.M.H, se font les "briseurs de grève" au nom de la défense de la démocratie. Quelle audience peut dès lors rencontrer le Parti qui dénonce le P.S.Z, en l'assimilant aux bandes fascistes qui sévissent en Allemagne à la même époque et dont le but n'est pas de "défendre la démocratie bourgeoise" mais au contraire de la supprimer, en vue de se débarrasser des socialistes aussi bien que des communistes ? Espérant

⁷⁷ Sur le "front unique", lire les "Manifestes, thèses et résolutions des 4 premiers Congrès de l'Internationale Communiste", réimpression en fac-similé chez Maspéro, 1970.

discréditer la direction socialiste, les communistes ne parviennent qu'à se discréditer eux-mêmes.

Un autre handicap s'ajoute à la politique stalinienne en Suisse : la conception que se fait Jules Humbert-Droz de la politique d'unité ouvrière. Humbert-Droz n'applique qu'à contre-cœur la théorie du "social-fascisme". Cela ne signifie pas pour autant qu'il se rallie à la politique de Lénine. Le "front unique", Jules Humbert-Droz le conçoit sous la forme du "front populaire". Le "front populaire", le "bloc des gauches", contrairement au "front unique" de Lénine, constituent des alliances "au sommet", la plupart du temps dans une perspective électorale, avec les organisations réformistes et une pseudo "aile gauche de la bourgeoisie" ⁷⁸, en vue de créer un regroupement pour la défense de la démocratie contre les partis réactionnaires et fascistes. Toutes les propositions de "front unique", dès 1933, sont le fruit d'un compromis entre les directives du Komintern et les conceptions "boukhariniennes" ⁷⁹ de Jules Humbert-Droz.

Un des meilleurs exemples de ce compromis désastreux pour le P.C.S. est fourni par la position défendue à Genève, contre le P.S.G. de Nicole (qui se réclame, lui aussi, de l'"unité ouvrière"), lors des élections complémentaires au Conseil d'Etat, le 26 février 1933. Humbert-Droz, partisan de l'unité, du moins l'affirme-t-il dans ses Mémoires, refuse tout soutien au candidat socialiste, Albert Naine, qui se présente, trois mois après les événements de novembre, contre le conseiller d'Etat Frédéric Martin.

Comment justifier aux travailleurs genevois, remplis de haine à l'égard d'un des principaux instigateurs de la fusillade, la présentation de deux, et non pas d'un seul candidat ouvrier ? Les communistes essuient une cuisante défaite : leur candidat, Jules Daviet ⁸⁰, remporte deux cents voix : deux cents voix qui auraient suffi à Naine, qui en obtient plus de 12 000, pour battre le candidat de la bourgeoisie... ⁸¹

Un 1er mai unitaire à Genève ?

La politique du "front unique" à Genève, à la veille du 1er mai 1933, est l'occasion d'un affrontement entre la "gauche" nicoliste et l'appareil central du P.S.S. A la proposition faite par Humbert-Droz d'une manifestation commune pour le 1er mai, le P.S.G. répond favorablement. Après l'expérience de l'élection au Conseil des Etats, qui a fait apparaître le peu de danger de concurrence électorale que représente le P.C. genevois, Nicole ne craint aucunement de réaliser le "front unique" avec lui. Nicole a toutes les chances de réaliser le bénéfique politique intégral d'une alliance "exemplaire" avec les communistes.

Mais cette tentative voit le jour à peine deux semaines après le Congrès de Bienne du P.S.S., qui s'est opposé à toute alliance locale avec les communistes. Le Parti genevois est menacé d'exclusion. Le Comité directeur du P.S.S., suspend toutes relations avec Genève. Achille GrosPierre et Pierre Aragno dans la Lutte Syndicale vomissent Nicole, qui redevient pour eux le "bolchévik camouflé". Les Partis socialistes biennois et neuchâtelois protestent avec véhémence que Nicole marche sur leurs plates-bandes : l'expansion du Droit du Peuple est en train en effet d'empiéter sur celles de la Sentinelle dans les villes de Neuchâtel et Bienne... Que fait Nicole? Il cède. Ehrler, un des dirigeants du P.S.G., instituteur suspendu pour huit mois par le Conseil d'Etat, répond au Comité directeur que les "nicolistes" renoncent au front unique pour le 1er mai. A l'intérieur du P.S.G., peu avant que ne se prenne cette décision, 28 membres dirigeants ont menacé de scissionner...

⁷⁸ En France, le Parti Radical dès 1935.

⁷⁹ Nicolas Boukharine, opposant de "droite" à la politique stalinienne dès 1928, après avoir été l'inspirateur de la théorie du "socialisme à pas de tortue" (1923-1928), et l'allié de Staline contre Trotsky et l'opposition révolutionnaire.

⁸⁰ Un des blessés du 9 novembre 1932.

⁸¹ Les communistes, en Suisse romande, n'ont quelques centaines de voix.

Répétant la situation de l'année précédente, en août 1933, 750 monteurs en installations (sanitaires cette fois) déclenchent une grève à Zurich. Comme une année auparavant, l'attitude de leur syndicat et de la social-démocratie zurichoise consiste à combattre énergiquement la grève. La police social-démocrate fait arrêter les membres du Comité de grève, interdit les piquets de grève sur les chantiers, ainsi que toute manifestation ouvrière. Du Conseil d'Etat, les dirigeants "socialistes" de la police reçoivent même l'autorisation de faire usage des armes, si ces interdictions ne sont pas respectées. Mais la combativité des ouvriers zurichois n'est plus celle de l'année précédente ⁸².

La "revanche" électorale

Le 1er octobre 1933, les socialistes genevois remportent une première victoire électorale. La loi sur les réunions et manifestations publiques, la loi de révision du Code Pénal genevois, qui comportent toutes deux des restrictions aux garanties démocratiques, sont repoussées par les citoyens genevois. A la suite de cette défaite du Conseil d'Etat, le Droit du Peuple s'exclame :

"... en avant pour la conquête du pouvoir avec le Parti Socialiste ! " ⁸³

Pendant deux mois, la démagogie électorale bat son plein. A la fin de son second séjour à St-Antoine, Nicole est accueilli par une foule délirante dans les rues de Genève. 10 000 personnes ⁸⁴ ovationnent le "martyr" de la classe ouvrière genevoise sur la plaine de Plainpalais. Durant la campagne pour les élections au Grand Conseil, puis au Conseil d'Etat, les meetings du Parti Socialiste réunissent régulièrement des milliers de participants. Le thème prédominant de toute cette campagne est bien sûr la fusillade du 9 novembre. Partout en ville, à Lausanne (où doivent avoir lieu les élections communales) comme à Genève, une affiche s'adresse aux électeurs : "souvenez-vous - votez socialiste !". Le second thème de la campagne est l'incurie du gouvernement face à ce que Nicole intitule "la grande misère des finances genevoises". Le P.S.G. réclame son "droit" à la gestion de l'Etat bourgeois, en proposant comme mesures immédiates de rogner sur les dépenses de la dette publique, de faire la chasse aux "profiteurs et parasites de l'Etat", de supprimer les privilèges instaurés par l'Etat, "où qu'ils se trouvent" ⁸⁵.

Le 5 novembre, aux élections du Grand Conseil, le nombre des sièges socialistes passe de 37 à 45 (sur 100).

Le 9 novembre 1933, un grand meeting du Parti socialiste a lieu à la salle communale de Plainpalais, pour la commémoration du massacre. Les orateurs rappellent les faits : parmi eux Lucien Tronchet, appelle à la lutte contre la guerre et le militarisme; mais c'est surtout Nicole qui tire la leçon des événements. Aux 4000 participants ⁸⁶, il explique que

"... novembre est le mois des plus graves événements pour le mouvement ouvrier moderne. (...) Novembre rappelle (la Révolution soviétique de 1917), (...), et la Révolution allemande, qui fut écrasée par le fascisme ⁸⁷, pour ne pas avoir compris qu'entre le socialisme et le capitalisme il n'y a pas de compromission possible. Ce sont des leçons que nous n'oublierons jamais !"

⁸² L'Unité, 30 août 1933.

⁸³ Le Travail, 2 octobre 1933.

⁸⁴ Selon le DdP du 18 octobre 1933.

⁸⁵ DdP, 11 septembre 1933. Ce serait naturellement un exercice parfaitement superflu de comparer les promesses électorales aux réalisations effectives du gouvernement socialiste de 1933-1936...

⁸⁶ Selon le DdP du 10.11.1933 (souligné par nous).

⁸⁷ C'est-à-dire par les Corps francs réactionnaires, avec la complicité de la social-démocratie allemande. Herbert Noske, le dirigeant "socialiste", fut un des responsables de l'assassinat, en janvier 1919, de Karl Liebknecht et de Rosa Luxembourg.

Puis, après cette belle envolée qui n'attendra pas trois semaines sa réfutation, il ajoute que le gouvernement de demain devra...

"... réparer et panser immédiatement les plaies de 1932. (...J LA GENEVE SOCIALISTE (sic) AURA A EFFACER L'IMPRESSION PLUS QUE PENIBLE LAISSEE PAR LA GENEVE CAPITALISTE..."

La Genève socialiste aura à procéder au vigoureux nettoyage des organes de police (...)

Nous terminons par des remerciements à la classe ouvrière genevoise pour son calme et sa dignité au cours de ces trois semaines d'intense agitation politique. C'est précisément pour cela que tous les réactionnaires sont inquiets pour leurs privilèges de classe. Ils savent qu'une population aussi maîtresse de ses nerfs est prête à la conquête du pouvoir qui, une fois loin des mains du capitalisme, ne lui sera jamais rendu !"

Léon Nicole est-il lui-même dupe de sa démagogie ? Quoi qu'il en soit, il ne cesse de promettre, jusqu'à son élection, toutes les réformes sociales possibles et imaginables.

Trois semaines plus tard, ... Léon Nicole s'installe dans le fauteuil encore à peine tiède du "mitrailleur" Frédéric Martin.

Le 24 novembre, le Droit du Peuple titre :

"Lausanne est rouge !"

Aux élections communales lausannoises, les socialistes remportent la majorité absolue, avec 55 sièges sur 100.

Les 25-26 novembre, les quatre conseillers d'Etat socialistes genevois élus ⁸⁸ (sur sept) sont acclamés par la foule en liesse dans les rues de Genève.

Dans le journal de Genève, René Payot verse des larmes de crocodile sur cette défaite électorale pour la bourgeoisie :

"... les stupides coquettries avec des idées de dictature ont amené au socialisme, qui se posa en champion des libertés populaires, des quantités d'électeurs... "

« Un brusque épisode de guerre civile, la troupe tirant sur la foule à **coups** de fusil mitrailleur, onze morts, une soixantaine de blessés : depuis plusieurs années sans doute aucune capitale européenne n'avait été le théâtre d'une aussi sanglante échauffourée. Celle-ci ne s'est pas déroulée à Londres, sur la provocation des "marcheurs de la faim" ; ni à Madrid, où l'agitation politique et sociale est toujours latente, ni même à Berlin, où l'on ne compte pourtant plus les collisions entre "chemises brunes" et communistes. Elle a eu pour cadre la ville dont le nom est synonyme de paix et d'ordre, la capitale des nations, Genève. Pour un soir tragique, la grande cité de l'internationale pacifique est devenue un centre de l'internationale communiste. »

M. Frédéric Martin, président du Conseil d'Etat et directeur du département de Justice et Police.

⁸⁸ M. Braillard, Alb. Naine, L. Nicole, M. Ehrler.